

Fonds de recherche du Québec

Nature et technologies Santé Société et culture

Rapport annuel de gestion

2024-2025



Coordination et rédaction : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes du Fonds de recherche du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF sur le site Web du FRQ :

www.frq.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-550-94992-3 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-94993-0 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2025

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	iv
MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FRQ ET SCIENTIFIQUE EN CHEF DU QUÉBEC.....	v
1. L'ORGANISATION	1
1.1 L'organisation en bref.....	1
1.2 Faits saillants	3
2. LES RÉSULTATS.....	10
2.1 Tableau de bord du plan stratégique	14
2.2 Résultats relatifs au plan stratégique.....	15
Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société.....	15
Orientation 2 : Propulser la recherche libre et fondamentale, génératrice de découvertes de rupture.....	18
Orientation 3 : Positionner la recherche comme un incontournable pour répondre aux enjeux de partenaires et aux grands défis de société.....	24
2.3 Tableaux	29
3. LES RESSOURCES UTILISÉES	37
3.1 Utilisation des ressources humaines	37
3.2 Utilisation des ressources financières	39
3.3 Utilisation des ressources informationnelles	40
4. AUTRES EXIGENCES.....	42
4.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens	42
4.2 Gestion des effectifs	42
4.3 Développement durable.....	43
4.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	46
4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics	46
4.6 Gouvernance des sociétés d'État	53
4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels.....	66
4.8 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration.....	67
5. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025.....	70
ANNEXES.....	87
ACRONYMES	89

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Christine Fréchette,
Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Madame la Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, en vertu de la *Loi sur l'administration publique*, j'ai l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion 2024-2025 du Fonds de recherche du Québec (FRQ). Le rapport annuel fait état des principales réalisations du FRQ dans le cadre de sa mission de soutenir et de promouvoir la recherche et sa relève dans leur excellence, leur diversité et leur ouverture, afin de stimuler la découverte et l'innovation.



Conformément à l'article 35 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* (L.Q. 2024, c.16), ce premier rapport annuel du FRQ couvre la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mars 2025. Les résultats relatifs aux plans stratégiques et au plan d'action de développement durable du FRQ sont présentés pour la période de 12 mois allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

L'année 2024-2025 marque la création du FRQ, la nomination d'un nouveau conseil d'administration, l'actualisation du cadre de la gouvernance et la préparation du premier plan stratégique du FRQ. Fondé sur une consultation étendue du milieu de la recherche et du grand public, l'exercice de planification stratégique en cours vise à promouvoir la place cruciale de la recherche dans la résolution des grands défis qui guettent notre époque, dans le contexte où des vents contraires soufflent sur l'écosystème de la recherche à l'échelle mondiale.

Je souhaite saluer la compétence des membres du conseil d'administration pour la qualité des discussions et les remercier pour le temps qu'ils et elles choisissent de consacrer au soutien de la recherche québécoise.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président du conseil d'administration du FRQ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Coderre', written over a horizontal line.

Daniel Coderre

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FRQ ET SCIENTIFIQUE EN CHEF DU QUÉBEC

Madame Christine Fréchette,
Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Madame la Ministre,

C'est avec fierté que je sou mets le Rapport annuel de gestion 2024-2025 du Fonds de recherche du Québec.

Cette année, le FRQ a octroyé 334,5 M\$ en bourses et en subventions pour soutenir et promouvoir la recherche. De ce montant, 81 % ont été attribués au soutien de la recherche libre et fondamentale, et 83 M\$ au soutien de la relève en recherche, priorité du FRQ et source de créativité, au moyen de bourses d'excellence.



Le FRQ contribue à renforcer la place du français en recherche. Donnant suite aux pistes de solution formulées lors du Forum sur la science en français en 2023, le FRQ a lancé un concours de soutien à trois nouvelles revues scientifiques ainsi qu'à des chaires en diplomatie scientifique. Le Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques, créé en 2024-2025, reçoit un soutien majeur de 2 M\$ par année sur cinq ans.

Le FRQ accorde une importance de premier ordre à la réalisation des objectifs de la SQRI². En plus du soutien à la relève en recherche, en subventionnant des regroupements de recherche, il contribue au maillage des forces vives de la recherche libre et fondamentale québécoise en pôles d'excellence, intégrés dans le cycle de la recherche et de l'innovation. La programmation portant sur les grands défis de société a été bonifiée, en particulier le dialogue science et société et l'entrepreneuriat scientifique.

Soucieux de mettre la science au profit des municipalités, parfois peu outillées pour faire face à des situations d'urgence, le FRQ soutient des scientifiques en résidence dans un nombre croissant de villes. De plus, des scientifiques en résidence travaillent dans les ministères et organismes québécois, ainsi que dans les représentations du Québec à l'étranger, ce qui contribue par le fait même à renforcer le conseil scientifique à l'international.

Ces résultats n'auraient pas été possibles sans le travail assidu de l'équipe de direction et des membres du personnel, à qui j'exprime toute ma reconnaissance pour leur adhésion à la mission de l'organisation.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président-directeur général du FRQ et scientifique en chef du Québec

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'R. Quirion', written in a cursive style. The signature is positioned above a horizontal line that spans the width of the signature area.

Rémi Quirion

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2024-2025 du Fonds de recherche du Québec, ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2025.

Le président-directeur général du FRQ et scientifique en chef du Québec

Rémi Quirion

L'ORGANISATION



Janice Bailey, vice-présidente recherche – direction scientifique du secteur Nature et technologies, lors du Forum de cocréation sur la décarbonation.

1. L'ORGANISATION

1.1 L'organisation en bref

Le 1^{er} juin 2024 est entrée en vigueur la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* (L.Q. 2024, c.16). À compter de cette date, le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec – Santé et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture ont été regroupés en une seule société d'État : le Fonds de recherche du Québec.

Le scientifique en chef du Québec occupe d'office le rôle de président-directeur général du FRQ. Il est appuyé par trois vice-présidentes recherche, qui veillent au bon fonctionnement du FRQ, à l'égard de chacun des secteurs de recherche pour lesquels elles sont nommées, et d'une vice-présidente exécutive, qui dirige la gestion financière, l'informatique, les ressources humaines et la planification et la performance.

Notre énoncé de mission

Soutenir et promouvoir la recherche et sa relève dans leur excellence, leur diversité et leur ouverture, afin de stimuler la découverte et l'innovation

Notre énoncé de vision

Une recherche reconnue ici et ailleurs, accessible, engagée à comprendre le monde et porteuse de solutions aux défis de société

Nos valeurs

Collaboration : La collaboration est l'action de travailler en commun pour l'atteinte d'objectifs partagés entre membres d'une équipe, d'un organisme ou de plusieurs organismes. Elle repose sur la confiance, la transparence et la collégialité, permettant ainsi de renforcer la capacité du Fonds à répondre aux attentes de la société et de viser l'excellence.

Ouverture : L'ouverture est une attitude par laquelle une personne ou une organisation est capable de remettre en question ses propres opinions et façons de faire en plus de chercher à connaître, comprendre et estimer les perspectives, idées et expériences qui diffèrent des siennes.

Rigueur : La rigueur témoigne du souci déployé pour remplir ses fonctions avec honnêteté, responsabilité et excellence. Elle nécessite notamment la mise en œuvre des plus hautes normes d'exactitude dans les processus et modalités d'évaluation. La rigueur est essentielle pour assurer la crédibilité des activités menées par le Fonds, particulièrement celles relatives aux processus d'évaluation scientifique et de gestion des demandes de financement.

De plus, le FRQ adhère aux valeurs de la fonction publique du Québec : compétence, impartialité, intégrité, loyauté et respect.

Chiffres clés



334,5 M\$ en investissements,
incluant la part des partenaires



131 membres du personnel



8 330 chercheuses et chercheurs universitaires,
cliniciennes ou cliniciens, collégiaux ou autres
statuts soutenus dans les programmes



4 872 titulaires de
bourse d'excellence
(formation ou stage)



116 regroupements
de recherche
réguliers soutenus



2 668 subventions de
recherche et bourses de
carrière accordées



83 partenaires
financiers du FRQ



74 établissements
gestionnaires
d'octrois



2 832 membres
de comités
d'évaluation

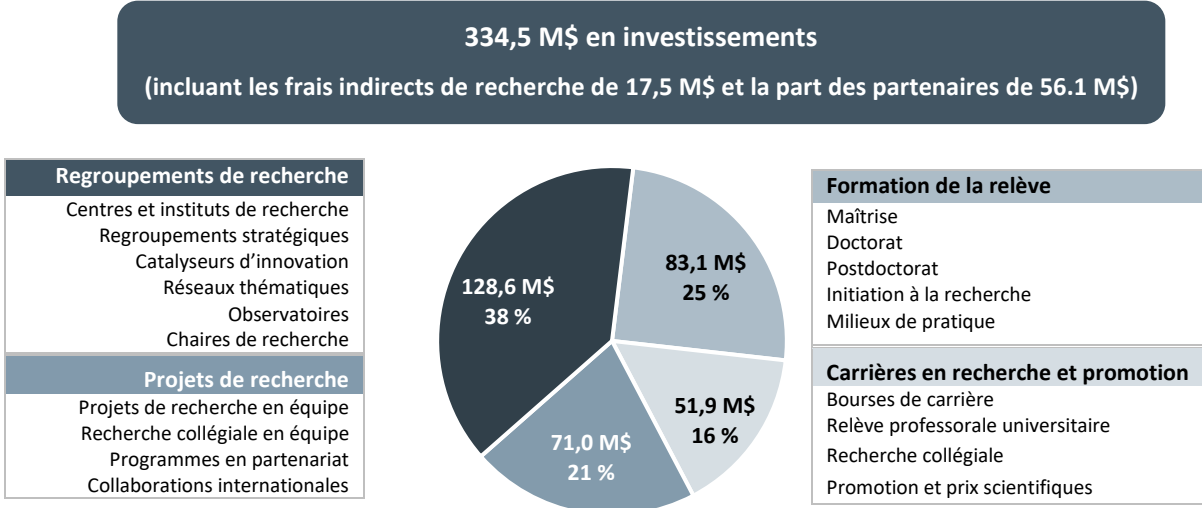


791 comités
d'évaluation
tenus

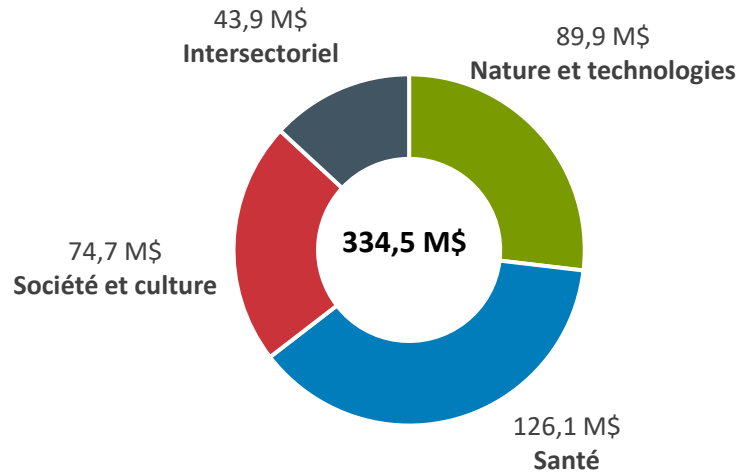
1.2 Faits saillants

Répartition des octrois¹

Le FRQ appuie la communauté de la recherche au moyen de ses programmes de soutien financier dans quatre axes.



Répartition des octrois par secteur de recherche (avec frais indirects de recherche)²



¹ Les montants du graphique ont été arrondis. Pour les données complètes, voir le tableau 1.

² Secteur Santé : incluant 22 M\$ de la Régie de l'assurance-maladie du Québec pour le programme des chercheurs-boursiers et chercheuses-boursières.

Mot des vice-présidentes, directions scientifiques

Secteur Nature et technologies

L'approche pour soutenir les projets de recherche fondamentale des membres de la communauté de recherche du secteur Nature et technologies tout au long de leur trajectoire de carrière avec trois programmes clés reste au cœur de notre mission : Établissement de la relève professorale, NOVA FRQ-CRSNG, et Projets de recherche en équipe. De plus, les 36 regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies continuent de prospérer en tant que plateformes pour les infrastructures matérielles et humaines, dont plusieurs sont devenus des pôles d'excellence au Canada et à l'international.

Le Québec continue d'être une destination attrayante pour les études en STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), et nous avons observé une augmentation remarquable du nombre de personnes candidates aux programmes de bourses cette année. La recherche en STIM est essentielle pour stimuler l'innovation, résoudre des problèmes complexes et contribuer au progrès économique et sociétal. Le FRQ est un partenaire important pour de nombreux ministères, ainsi que pour d'autres organismes provinciaux, fédéraux et internationaux. Au cours de l'année écoulée, environ 57 M\$ ont été investis dans des priorités gouvernementales pour le soutien de la relève étudiante et des chercheuses et chercheurs québécois. Parmi ces investissements figuraient des programmes pour les Zones d'innovation et la mise en place d'Écosystèmes énergétiques régionaux nordiques comme levier de développement durable régional du territoire nordique. Plusieurs de ces initiatives stratégiques sont intersectorielles car elles doivent également inclure des maillages entre la société et les nouvelles technologies. Il convient de souligner la grande qualité du travail accompli par l'ensemble du personnel, notamment par l'équipe du secteur Nature et technologies. Leur professionnalisme, leur rigueur et leur engagement ont joué un rôle clé dans le soutien apporté à la communauté de recherche.

Secteur Santé

En 2024-2025, des étapes clés dans le déploiement des priorités stratégiques en recherche dans le secteur Santé ont été franchies. Ainsi, 15 réseaux thématiques ont été officiellement financés, résultat d'un important travail d'optimisation de l'écosystème de recherche libre, interdisciplinaire et ancré dans les besoins non comblés.

Parmi les moments forts, le Symposium en santé durable a rassemblé la communauté de recherche et la société civile autour des enjeux de prévention, de promotion et d'intervention précoce en santé. Il a confirmé l'urgence de croiser les disciplines pour améliorer l'état de santé de la population et transformer les approches. Le lancement du partenariat Pro-Santé avec NovoNordisk, Montréal InVivo, le MEIE et le MSSS illustre cette volonté en soutenant une recherche participative ciblant les maladies chroniques, dans une logique de solutions pragmatiques et durables.

L'implication du secteur Santé dans les grands chantiers structurants, tels que la transition et la gouvernance de Santé Québec, travaux dirigés par le MSSS, mais également auprès des instances telles qu'Axelys, CQDM, IVADO et Médicament Québec, témoigne aussi de l'engagement du FRQ à renforcer la cohérence de l'écosystème des sciences de la vie, dans un contexte de transformation accélérée – notamment par l'intelligence artificielle (IA).

Enfin, les efforts ont été intensifiés pour faire évoluer les pratiques d'évaluation de la recherche. L'approche du FRQ reflète la volonté de privilégier une lecture qualitative des contributions en recherche, en même temps qu'une utilisation responsable d'indicateurs quantitatifs usuels. Le FRQ deviendra ainsi le premier organisme subventionnaire canadien à déposer son plan d'action auprès de la coalition CoARA.

Ce travail de fond repose sur l'engagement constant des membres du personnel, dont l'équipe du secteur Santé. Leur écoute active de la communauté de recherche est essentielle à notre capacité à agir en proximité, avec cohérence, pertinence et ambition.

Secteur Société et culture

Cette première année du regroupement des trois Fonds a donné lieu à quelques innovations, dont la formation de comités scientifiques consultatifs sectoriels. Au secteur Société et culture, ce comité a conduit au lancement de deux grands chantiers : la révision des 13 domaines de recherche établis en 2001 et l'établissement d'une typologie des formes de recherche reconnues au FRQ en vue d'alimenter les travaux de CoARA sur l'excellence en recherche, laquelle se décline de diverses façons selon les types de recherche, fondamentale, partenariale, clinique, recherche-crédation, etc.

Deux très importantes entités de recherche dont on attend beaucoup ont été lancées en vue de consolider des champs d'expertise forts au Québec : le Réseau de recherche en économie sociale et solidaire et le Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques. Le FRQ a par ailleurs renouvelé son entente avec l'UNESCO pour maintenir le soutien aux 23 Chaires UNESCO québécoises.

À souligner aussi, l'établissement des cinq chaires de recherche du Québec en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur portant sur les sujets suivants : l'IA et le numérique francophones ; la situation démolinguistique au Québec et les politiques linguistiques ; la découvrabilité des contenus scientifiques en français ; la démocratie, le vivre ensemble et les valeurs communes au Québec ; l'histoire contemporaine du Québec.

Pour cette dernière édition du Rapport annuel du FRQ auquel je participe à titre de vice-présidente recherche, je profite de ce petit mot pour remercier bien chaleureusement tous les membres des comités d'évaluation. Je remercie aussi les conseillères et conseillers scientifiques pour leurs précieux avis. Je réitère ma gratitude au personnel du FRQ, dont l'équipe du secteur Société et culture pour sa rigueur, son agilité et son ouverture. Et je termine en félicitant les récipiendaires d'un octroi pour leur ténacité et leur inventivité.

Principales réalisations de l'année



Gouvernance et planification stratégique

Bâtir sur les forces du FRQ pour propulser la mission de soutien à la recherche.

La première année du FRQ a été marquée par la constitution d'un nouveau conseil d'administration, la mise à jour des outils de gouvernance et de gestion, et enfin la préparation du premier plan stratégique du FRQ, notamment au moyen de consultations de la communauté de la recherche et du grand public. Un comité scientifique consultatif pour chaque secteur a été mis sur pied, sous la direction de chaque vice-présidence recherche, direction scientifique, afin d'accompagner la réflexion du FRQ.

Le personnel a été accompagné dans la réorganisation interne liée à la mise en œuvre de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*. De nombreux efforts ont été déployés pour penser et parler d'une seule voix.

Mise à jour du site Web, refonte des suivis financiers et des bases de données, modernisation de la plateforme FRQnet afin d'offrir une porte d'entrée unique, finalisation de l'harmonisation des règles des programmes de bourses de formation : le personnel du FRQ s'est mobilisé tout au long de l'année afin d'assurer une continuité dans le service offert à la clientèle.



Science en français

Création du Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques.

Cette infrastructure de recherche majeure vise à renforcer l'écosystème de la publication scientifique en français au Québec ainsi qu'à garantir le maintien, la pérennité et le plein développement des revues scientifiques québécoises publiant en français. Ce réseau mobilise les forces vives de l'édition scientifique académique publique, et de faciliter la transition vers le modèle de publication pour la science ouverte, le modèle « diamant ».

Découvrabilité des contenus scientifiques en français. Lancement et début des travaux sur le partenariat Québec-France en la matière. Une équipe de recherche soutenue par le FRQ et le ministère de la Langue française est à pied d'œuvre pour documenter, analyser et proposer des pistes de solution pour accroître la découvrabilité des contenus scientifiques en français.

Développement de lexiques en français. Le FRQ soutient Datafranca pour le développement de lexiques en français. Deux lexiques ont été lancés à ce jour : un sur l'intelligence artificielle et un sur la photonique.



Capacité de recherche

Réseaux thématiques. Les 15 réseaux thématiques du secteur Santé résultant d'une réorganisation de l'écosystème de recherche ont été financés à partir d'avril 2024. Une année de financement de transition a été accordée aux biobanques et aux cohortes des anciens réseaux.

Regroupements stratégiques. Vingt-huit regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies ont pris part à la deuxième édition du Forum de collaboration des regroupements stratégiques organisée au printemps 2024. Les panels de discussion ont porté sur la réflexion stratégique en vue de propulser et dynamiser davantage les regroupements stratégiques et sur l'évaluation de l'excellence en recherche.

Regroupements stratégiques. Au terme du concours 2024-2025 du secteur Société et culture, trois des dix-sept regroupements financés étaient de nouveaux regroupements. Au total, vingt-neuf regroupements stratégiques sont soutenus en 2024-2025 dans ce secteur.



Conseil scientifique

Lancement d'un programme de scientifiques en résidence dans les municipalités, les ministères et organismes. Au total, six résidences scientifiques ont été comblées et trois ont été renouvelées en 2024-2025 dans les deux volets. Quatorze résidences scientifiques – volet gouvernemental ont été lancées ainsi que cinq résidences scientifiques – volet municipal, pour financement en 2025-2026.

Programme de scientifiques en résidence dans les représentations du Québec à l'étranger. En 2024-2025, neuf résidences scientifiques à l'étranger ont été comblées (Bruxelles, Londres, Séoul, Tokyo, Los Angeles, Rabat, UNESCO-Paris, Dakar, Paris). Six appels à candidatures ont été lancés pour financement en 2025-2026 : Dakar, Mexico, Munich, Paris, Séoul, New York.

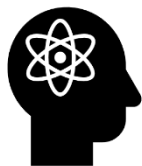


Offre de programmes bonifiée

Relève au collégial. Les trois secteurs de recherche offrent maintenant des programmes d'initiation à la recherche au collégial. Le secteur Santé a ainsi soutenu sa première cohorte formée d'étudiantes et d'étudiants au collégial.

Soutien salarial aux professionnelles et professionnels de santé. Première année de soutien pour donner le réflexe recherche à une diversité d'acteurs en santé.

Cellules de veille PERSÉIS. Déploiement des premières cellules de veille PERSÉIS, une initiative recherche-société de mobilisation de connaissances scientifiques par et pour l'écosystème d'accompagnement de l'entrepreneuriat innovant et scientifique. Pour démarrer ce premier cycle de collaboration, trois cellules de veille approfondiront des sujets clés : la santé mentale en entrepreneuriat, la propriété intellectuelle, la mesure d'impact.



Interface science et politique

Lancement du programme de chaires en diplomatie scientifique pour structurer l'interface entre la diplomatie et la science. Le programme vise à renforcer le positionnement du FRQ et du Québec en organisant le développement du savoir autour de thèmes prioritaires, à l'interface de la diplomatie et de la science. Les objectifs sont de structurer les activités, d'accroître les collaborations internationales et de former la relève dans ce champ de recherche. De plus, la signature à l'automne 2024 d'une déclaration d'intention entre le FRQ, l'Université Laval et Sorbonne Université a conduit à la création d'une chaire de recherche en diplomatie scientifique.

Publication du [rapport](#) portant sur la première phase de l'étude sur les pratiques actuelles les plus porteuses à l'interface entre la science et l'État québécois. Sur la base d'un sondage rempli par près de 700 cadres et titulaires d'emplois supérieurs dans les ministères, le rapport offre un premier niveau de compréhension des mécanismes en place dans les 23 ministères de la fonction publique du Québec. Il favorise ainsi l'utilisation des résultats probants dans la prise de décision, ainsi que des facteurs contextuels entourant la mise en œuvre de ces mécanismes.



Priorités ministérielles

Chaires du Québec. Financement des cinq chaires de recherche du Québec, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) : trois sur la langue française, dont une spécifiquement sur la science en français et la découvrabilité, et deux ayant pour objet des questions de citoyenneté.

Défi Décarbonation : lancement de la phase II – Recherche à solutions. Cette deuxième phase vise plus spécifiquement le développement de solutions adaptées aux besoins actuels du territoire nordique québécois pour assurer la transition et l'autonomie énergétique, dans le contexte de la décarbonation. Une activité de cocréation a été organisée à l'automne 2024, à l'interface de la phase I – Appel à idées et de la phase II, dans le but de rapprocher les expertises, de créer des liens et de l'engagement entre les parties prenantes et la communauté de recherche et de collecter de l'information afin d'alimenter la phase II.

Grand défi société apprenante. Financement de deux synthèses des connaissances dans le cadre du programme Faire du Québec une société apprenante apte à s'adapter à un marché du travail en évolution, en partenariat avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), et en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

Création du premier réseau de recherche sur l'immigration, l'intégration et les relations interculturelles au Québec. En collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), ce réseau doté d'une enveloppe de 1,2 M\$ vise à créer un espace d'interactions et d'échanges entre les experts québécois œuvrant dans ces domaines, afin de mieux outiller le MIFI et les parties prenantes dans l'élaboration de politiques publiques.



Développement durable

Feuille de route en économie circulaire (FREC) 2024-2028. Élaborée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), en collaboration avec RECYC-QUÉBEC, la FREC regroupe une quarantaine de ministères et organisations. Le FRQ contribue à plusieurs des mesures du plan de mise en œuvre 2025-2028 de la FREC, adopté en 2025, notamment par le soutien à la recherche portant sur l'économie circulaire, le bioalimentaire, les mines et l'énergie.

Partenariats pour la santé durable. Des partenariats visent à multiplier les acteurs autour des questions de santé en vue d'un maintien accru de l'état de santé de la population. Le programme pour des Solutions en obésité infantile de l'initiative PRO-SANTÉ, lancé en partenariat avec Novo Nordisk Canada, Montréal InVivo, le MSSS et le MEIE, se centre sur la santé de la population dans une perspective de développement durable.



Événements rassembleurs

Le FRQ organise une variété d'événements auprès de la communauté de recherche et participe à des événements organisés par les autres entités faisant partie de l'écosystème de la recherche et de l'innovation.

Symposium en santé durable. Le premier Symposium en santé durable organisé par le FRQ a donné lieu à des échanges féconds sur les défis de santé contemporains et les manières de les relever. L'événement s'est démarqué par

la forte présence de personnes non issues du milieu académique, notamment des organismes communautaires et des citoyennes et citoyens.

Communication scientifique. Le FRQ a participé à l'organisation de deux événements en partenariat avec le Musée de la civilisation de Québec. L'évènement *Parlons science*, tenu à l'automne 2024, a été l'occasion de faire découvrir des projets de recherche des programmes Regards-ODD, Dialogue et Engagement. L'évènement *À la découverte de la science citoyenne*, tenu à l'hiver 2025, a permis à trois duos du programme Engagement, qui en sont à des phases différentes de leur parcours, de présenter leurs projets de recherche en santé numérique, production alimentaire et en psychologie sociale.



Service à la clientèle

Évaluation des demandes. Les comités d'évaluation tenus par le FRQ ont évalué 7 641 demandes admissibles aux bourses de formation et 1 545 demandes admissibles aux bourses de carrière et aux subventions.

Harmonisation et diminution du fardeau administratif. Le FRQ travaille à harmoniser les pratiques entre les équipes et d'améliorer son système de gestion des demandes et des octrois FRQnet, et ce, afin de simplifier l'expérience pour la communauté.

Membres de comités d'évaluation. Le FRQ valorise la participation bénévole de chercheuses et de chercheurs à ses comités d'évaluation. Des lettres de remerciement personnalisées sont envoyées aux membres des comités d'évaluation.

Capsules de recherche produites et diffusées en 2024-2025

Chaque année, le FRQ publie des capsules, afin de mettre en valeur la recherche financée dans divers domaines.



Pourquoi y a-t-il moins d'hirondelles bicolors ?

Marc Bélisle, Fanie Pelletier et Dany Garant
Université de Sherbrooke



Court-circuiter la multiplication des cellules cancéreuses

Sonia Del Rincon
Institut Lady Davis de l'Hôpital général juif



Prédire l'évolution clinique de l'hypertension artérielle pulmonaire

Olivier Boucherat, Sébastien Bonnet et Steeve Provencher
IUCPQ



Fermeture des urgences rurales : si la solution était en dehors de la boîte?

Richard Fleet
Chaire de recherche et d'innovation en médecine d'urgence



Comment rendre un centre commercial inclusif

Bonnie Swaine et Eva Kehayia
CRIR



Prévenir la radicalisation

Olivier Champagne-Poirier
Chaire UNESCO-PREV



Produire du biogaz à partir de déchets de bois

Inès Esma Achouri
Université de Sherbrooke



Opal : votre dossier médical à portée de main

John Kildea
Centre universitaire de santé McGill



Surveillance et sécurité : étudier les failles de la cognition humaine

Sébastien Tremblay
Université Laval



Quand le soufre mène aux minerais

Crystal Laflamme
Université Laval



Éclairage sur l'antibiorésistance

Pascale B. Beaugard
Université de Sherbrooke



Surmonter les blocages créatifs

Marine Agogué
HEC Montréal



Banques alimentaires et pandémie : faire face à la tempête

Karima Afif
Université Laval



Une simple prise de sang pour détecter la maladie d'Alzheimer

Dr Pedro Rosa-Neto
Centre de recherche Douglas



Gare à l'effet golem dans l'enseignement des mathématiques

Thomas Rajotte
Université du Québec à Rimouski



Résoudre les mystères du code génétique

Nadia El-Mabrouk
Université de Montréal



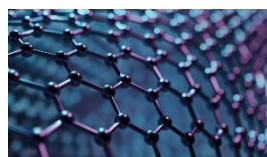
Traiter ou ne pas traiter une tumeur rénale ?

Patrick Richard
CHUS



Le paradoxe de la beauté

Chiara Piazzesi
UQAM



Explorer l'univers des matériaux exotiques

Jeffrey Quilliam
Université de Sherbrooke



Optimiser les soins par l'analyse quantifiée de la marche

Katia Turcot et Maxime Robert
Université Laval



Un enseignement plus inclusif au secondaire

Geneviève Bergeron
Université du Québec
à Trois-Rivières



Le pin gris dans la marge

Guillaume de Lafontaine
Université du Québec à
Rimouski



Faciliter l'évaluation des habitudes alimentaires en milieu communautaire

Benoît Lamarche
Centre NUTRISS –
Nutrition, santé et société



Transcription infidèle

Maxime Gohier
Université du Québec à
Rimouski



Pour une IA moins énergivore

François Leduc-Primeau
Polytechnique Montréal



Comprendre les aléas de la douleur

Catherine Mercier
Université Laval



« Sans religion » ne veut pas dire « irrégulier »

Jean-Philippe Perreault
Université Laval



La météo, pour mieux comprendre la formation des exoplanètes

Jason Rowe
Université Bishop's



Un diagnostic précoce pour la forme inusitée d'une maladie rare

Dre Isabelle Bourdeau
CHUM



Le regard des anciens sur la vieillesse

Laetitia Monteils-Laeng
Université de Montréal



Météorologie : les données d'hier pour mieux comprendre demain

Frédéric Fabry
Université McGill



Un nouvel outil pour détecter les dysfonctions exécutives du cerveau

Bruno Gauthier
Université de Montréal



Les logements subventionnés répondent-ils aux besoins de leurs locataires ?

Judith Lapierre
Université Laval



Éco-conception et engagement communautaire pour l'électronique verte

Clara Santato
Polytechnique Montréal



Un composant prometteur pour améliorer les vaccins

Joaquin Ortega
Université McGill



Quand la valeur foncière d'un terrain influence l'adaptation aux changements climatiques

Dominic Lapointe
Université du Québec



Mailler les savoirs pour mieux comprendre les écosystèmes côtiers marins

Fanny Noisette
Université du Québec à
Rimouski



Commotions cérébrales chez les moins de 6 ans : une étude pionnière

Miriam Beauchamp
Université de Montréal



Pour une science plus accessible

Vincent Larivière
Chaire UNESCO sur la science ouverte



Mesurer les émissions de GES des réservoirs hydroélectriques

Yves Pariré
UQAM



Saignements utérins anormaux ?
Des solutions existent

Sarah Maheux-Lacroix
Université Laval



Des activités sportives plus inclusives

Marie Grandisson
Université Laval



Pour des infrastructures vertes
urbaines plus efficaces

Françoise Bichai
Polytechnique Montréal



Mieux traiter les maladies rares
par la thérapie génique

Dr Fabien Touzot
Université de Montréal



Développer des villes inclusives et
durables

Shin Koseki
Chaire UNESCO en paysage
urbain



Comment se construit la mémoire
humaine ?

Xiaoqian Chai
Université McGill



Étudier la qualité des interactions
mère-enfant autiste

Eve-Line Bussièrès
Université du Québec à
Rimouski



L'inclusion commence chez les
enfants

Carmen Dionne
La Chaire UNESCO petite
enfance et intervention
précoce inclusive



Des réseaux de soutien autour des
HLM

André-Anne Parent
Université de Montréal



L'art pour briser l'isolement des
personnes âgées

Olivier Beauchet
Université de Montréal



Un nouveau coffre à outils pour
développer le langage oral

Christian Dumais
Université du Québec
à Trois-Rivières

À découvrir sur notre [site web](#)

LES RÉSULTATS



Les lauréates et lauréat de la deuxième édition du Prix Grands Sages, accompagnés de Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec et de Phil Gold, Françoise Sullivan et Ashok Vijh, les trois Grands Sages de cette édition.

2. LES RÉSULTATS

2.1 Tableau de bord

OBJECTIFS	INDICATEURS	RÉSULTATS 2024-2025
1.1 Accroître l'attractivité de la formation en recherche	1. Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale	4 829
1.2 Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales	2. Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales	998
1.3 Valoriser la diversité des parcours de carrières	3. Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire	90 % : secteurs NT et SC Reporté à 2026 : secteur Santé
2.1 Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international	4. Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique	188
	5. Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale	7 279
	6.a. Nombre de publications du Québec parmi le 10 % des plus citées dans le monde	2 492
	6.b. Taux d'augmentation du nombre de consultations d'articles de la plateforme Érudit provenant de l'international	22,3 %
2.2 Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche	7. Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques	72 %
2.3 Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société	8. Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique	298
3.1 Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société	9. Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société	108
3.2 Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche	10. Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société	327
3.3 Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	11. Nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies	429

2.2 Résultats relatifs au plan stratégique

Les résultats du FRQ, créé le 1^{er} juin 2024, sont présentés ci-dessous. L'atteinte des cibles des trois plans stratégiques qui se terminent en 2024-2025 est présentée en annexe.

Enjeu stratégique 1 : Des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles

Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société

Objectif 1.1 : Accroître l'attractivité de la formation en recherche

Afin de faire du Québec une société qui excelle en recherche, le FRQ entend rendre la formation en recherche et l'atteinte de niveaux de qualification supérieurs plus attractives et élargir ainsi le bassin des meilleurs talents. L'augmentation du nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

Indicateur 1 : Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale

Résultat FRQ	
2024-2025	4 829

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

Le FRQ a soutenu **4 829** bourses d'excellence dans les trois secteurs de recherche (**1 003** à la maîtrise; **2 310** au doctorat; **364** au postdoctorat, **10** à la relève en médecine), incluant **167** stages en milieu de pratique, **888** bourses pour initier la relève étudiante à la recherche et **87** bourses de mobilité. Les cibles des trois plans stratégiques sont atteintes. Le FRQ soutient désormais la relève du collégial dans l'ensemble des secteurs de recherche par ses programmes réguliers, avec l'octroi de bourses d'initiation à la recherche au collégial dans le secteur Santé, et ce, afin de contribuer à l'accroissement de l'attractivité de la formation en recherche. Par ses partenariats avec les autres acteurs de l'écosystème, le FRQ a pu offrir des bourses d'excellence additionnelles dans le programme des Actions concertées, secteur Société et culture. Pour une dernière année, puisque la valeur des bourses d'excellence des conseils de recherche fédéraux a été augmentée à l'automne 2024, les titulaires de bourses du FRQ ayant aussi une bourse de l'un des conseils ont reçu un montant pour combler l'écart de valeur des bourses d'excellence (328 titulaires cette année).

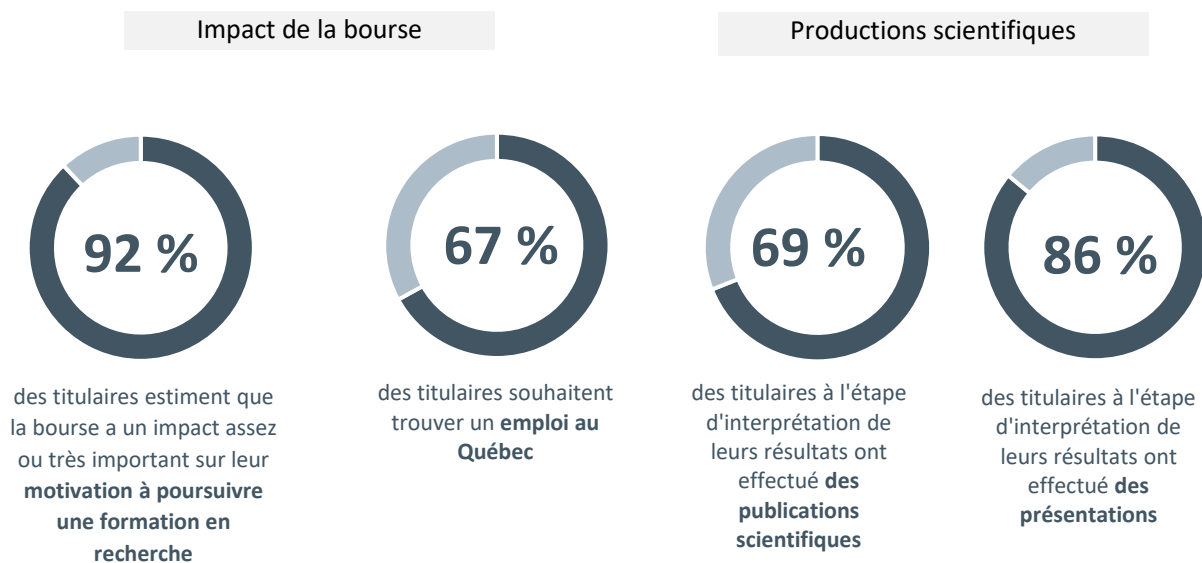
De plus, le FRQ travaille à bonifier son offre de soutien à la relève étudiante et postdoctorale pour accroître l'attractivité de la formation en recherche :

- Deuxième édition des prix Grands Sages : trois bourses nommées en l'honneur des Grands Sages ont été remises;
- Lancement de deux programmes de bourses de formation en partenariat avec le CRIAQ en aérospatiale, soit un programme de bourses de maîtrise et de doctorat pour les femmes et un programme de postdoctorat ouvert à l'ensemble de la communauté étudiante;

- Finalisation de l’harmonisation, entre les trois secteurs de recherche, des règles des programmes de bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat, en vue de leur lancement à l’été 2025 ;
- Lancement d’une consultation pour se doter d’un plan d’action en matière d’accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

RETOMBÉES DES PROGRAMMES DE BOURSES DE FORMATION

1472 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2024-2025
(472 à la maîtrise, 777 au doctorat et 223 au postdoctorat)



Objectif 1.2 : Accroître le soutien à l’acquisition de compétences transversales

Pour développer la capacité de la communauté de la recherche à agir à l’interface de cultures différentes et à intégrer des carrières diversifiées, le FRQ entend augmenter le nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales, complémentaires à leur formation en recherche.

Indicateur 2 : Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales

Résultat FRQ	
2024-2025	998

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

Le FRQ a soutenu **626** personnes en formation entrepreneuriale, **208** personnes en milieu de pratique, **118** personnes en mobilisation de connaissances et **46** en milieu intersectoriel. Une personne peut être soutenue dans plus d’un programme. Les cibles des trois plans stratégiques sont atteintes. En 2024-2025, le FRQ a augmenté son soutien à l’acquisition de compétences transversales, contribuant à sensibiliser les milieux à la recherche par les programmes en partenariat suivants : programme pilote Inventech soutenant des étudiants-inventeurs et étudiantes-inventrices de technologies prometteuses dans le secteur Nature et technologies, en partenariat avec Axelys; nouveau programme de création d’entreprise scientifique et innovante, fruit d’un partenariat avec V1 Studio, Mitacs, Axelys et le FRQ, afin d’accompagner les titulaires de doctorat dans leurs projets d’affaires et de les intégrer à l’écosystème de l’innovation; scientifiques en

résidence dans les municipalités, les ministères et organismes publics québécois ainsi que dans les délégations du Québec à l'international. De plus, le FRQ a augmenté son soutien dans le cadre de la deuxième cohorte du parcours de formation sur les politiques publiques L'interface, passant de 15 à 20 personnes soutenues.

En complément au soutien direct par ses programmes, le FRQ a réalisé les actions suivantes :

- Soutien du volet 1 du programme Tremplin par la mise en place, par les centres et instituts de recherche du secteur Santé, de parcours de formation destinés à bonifier les compétences de la relève pour intégrer des carrières diversifiées dans quatre regroupements des Réseaux universitaires intégrés de santé et de services sociaux (RUISSS);
- Diversification des partenaires pour les stages en milieu de pratique du secteur Société et culture;
- Publication, par le FRQ et Axelys, du rapport de recherche « Stimuler l'entrepreneuriat scientifique dans les universités québécoises » réalisé par un groupe de chercheuses et chercheurs de plusieurs universités et mandaté par la Table de concertation en entrepreneuriat scientifique;
- Organisation d'ateliers sur la diversification des carrières académiques, les compétences transversales et la mobilisation de connaissances, dans le cadre des Journées de la relève en recherche de l'automne 2024, qui sont coorganisées par le FRQ et l'Acfas. Le comité intersectoriel étudiant (CIE) a tenu une consultation sur l'intelligence artificielle dont le résultat sera publié sous forme de rapport et de pistes d'action pour le FRQ.

Objectif 1.3 : Valoriser la diversité des parcours de carrières

Le FRQ souhaite valoriser la diversité des parcours de carrières des chercheuses et chercheurs en actualisant la notion d'excellence en recherche, notamment par une ouverture de ses programmes non seulement à des parcours moins linéaires ou moins typiques, mais aussi à une diversité de personnes.

Indicateur 3 : Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire

Résultat FRQ	
2024-2025	90 % : secteurs NT et SC Reporté à 2026 : secteur Santé

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

Des changements aux programmes de soutien de carrière universitaires des secteurs Nature et technologies et Société et culture seront apportés en vue du concours de l'été 2025 avec notamment la mise en place du nouveau modèle de CV descriptif et un ajustement aux critères d'évaluation. La cible sera atteinte lors du lancement des concours en juillet 2025. La révision des programmes de chercheurs boursiers et chercheuses boursières du secteur Santé débute en vue du concours de l'été 2026. La cible est ainsi reportée. Ces actions s'intègrent dans le plan d'action global du FRQ sur l'évaluation de l'excellence en recherche, en élaboration en 2024-2025. En effet, l'adhésion du FRQ à CoARA marque le lancement d'un chantier stratégique visant à faire évoluer les pratiques d'évaluation de l'excellence en recherche pour maximiser la qualité, l'impact et la pertinence de la recherche. Ce chantier promeut des pratiques d'évaluation centrées sur une approche qualitative, enrichie par des indicateurs quantitatifs responsables et contextualisés. En alignant ses orientations sur ces principes, le FRQ s'engage dans un processus progressif d'adaptation et de transformation, reflétant son engagement envers une évaluation responsable et adaptée aux défis de la recherche contemporaine.

Différentes actions du FRQ avec ses partenaires en 2024-2025 visent à valoriser les parcours de recherche :

- Le MIFI a fait appel au FRQ pour élaborer et déployer, via le Programme de sélection des travailleurs qualifiés, le volet Talents d'exception en recherche afin d'identifier les personnes se distinguant nettement dans leur profession par une expertise exceptionnelle susceptible de contribuer à la prospérité du Québec.
- Le nouveau programme de soutien salarial aux professionnelles et professionnels de la santé contribue à la diversité d'acteurs qui participent à la recherche.
- Le lancement d'un programme de chaires pour l'inclusion en sciences et en génie en partenariat avec le CRSNG favorise une culture d'inclusion dans l'écosystème de la recherche et contribue directement à la mise en place de mesures visant à éliminer les iniquités et les obstacles à la participation de personnes talentueuses.
- Les résultats des concours ventilés selon le genre seront diffusés sur le site Web du FRQ.

Enjeu stratégique 2 : Le Québec, reconnu comme chef de file en recherche libre et fondamentale

Orientation 2 : Propulser la recherche libre et fondamentale, génératrice de découvertes de rupture

Objectif 2.1 : Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international

Afin d'accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international, le FRQ entend augmenter le nombre de regroupements de recherche en offrant, à l'aide des montants de la SQRI², une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique, et hausser le nombre de chercheuses et chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale. Il entend aussi contribuer à l'augmentation du nombre de publications scientifiques du Québec se situant parmi le 10 % des plus citées et à la consultation d'articles de la plateforme Érudit provenant de l'international.

Indicateur 4 : Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique

Résultat FRQ	
2024-2025	188

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

30 regroupements stratégiques et **3** catalyseurs d'innovation du secteur Nature et technologies, **29** regroupements stratégiques et **102** équipes de recherche du secteur Société et culture, ainsi que **24** centres et instituts de recherche du secteur Santé ont été soutenus pour des initiatives de développement stratégique. Les cibles stratégiques des secteurs Nature et technologies et Santé sont atteintes. La cible stratégique du secteur Société et culture n'est pas atteinte en raison d'une compression budgétaire en 2024-2025. Les bonifications, notamment par le programme STRATÉGIA dans le secteur Nature et technologies, ont permis aux regroupements de nouer des collaborations interregroupements et de consolider les maillages intersectoriels nécessaires à leur positionnement parmi les meilleurs dans plusieurs domaines et à leur intégration dans des réseaux nationaux et internationaux.

En plus de ces octrois, le FRQ a mené les actions suivantes pour accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international :

- Deuxième édition du forum de collaboration des regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies tenue au printemps 2024, suscitant une discussion stratégique sur la dynamisation de ces regroupements;
- Symposium santé durable pour mailler les chercheuses et chercheurs des trois secteurs de la recherche en vue de l'amélioration du système de santé et de l'état de santé collectif et individuel;
- Poursuites des discussions avec le MSSS, afin d'accroître le soutien aux instituts universitaires et centres affiliés (IUCAU).

Indicateur 5 : Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale

Résultat FRQ	
2024-2025	7 279*

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

Les cibles stratégiques des trois secteurs sont atteintes. La croissance du nombre de chercheuses et de chercheurs dans les regroupements soutenus et l'ouverture entre les secteurs permettent au FRQ de mobiliser une plus grande partie de la communauté scientifique. En particulier, le financement des réseaux thématiques du secteur Santé de l'écosystème optimisé a donné lieu à une augmentation marquée du nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus. Le FRQ a également soutenu cette année des chercheuses et chercheurs dans le cadre du programme Audace Plus, pour pousser leur projet plus loin après l'obtention d'une première subvention Audace.

* La méthode de calcul du nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus par le FRQ dans les programmes de recherche libre et fondamentale a été actualisée cette année, afin d'être plus représentative du nombre dans les centres de recherche du secteur Santé.

Le FRQ a mené les actions suivantes pour accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international :

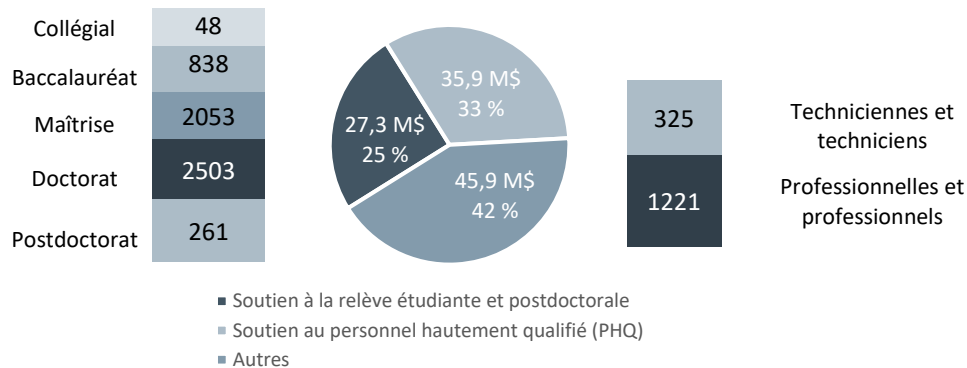
- La Journée des chaires UNESCO du Québec organisée à l'hiver 2025 a réuni 18 chaires en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, la Représentation du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MIRIFF), afin de favoriser les collaborations entre les chaires;
- Le Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques a été créé, afin de renforcer l'écosystème de la publication scientifique en français au Québec et de faciliter la transition vers le modèle de publication pour la science ouverte;
- Le concours des regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies pour octroi en 2026-2027 a été lancé avec des ajustements, dont le retrait de la limite associée à la part de la subvention pouvant être utilisée pour couvrir le salaire du personnel hautement qualifié, élément ressorti lors des consultations pour le plan stratégique;
- À travers leurs recherches libres et fondamentales, les chercheuses-boursières et les chercheurs-boursiers contribuent à la santé durable : 32 % jugent que leur programmation de recherche contribue à la prévention, 26 % à la promotion de la santé et 42 % à des interventions précoces et adaptées, de manière à augmenter l'efficacité du système de santé québécois tout en visant un bien-être et un état de santé optimal pour les individus;
- L'appui à la recherche-crédation est maintenant structuré autour d'une programmation s'adressant aux créatrices et créateurs et aux artistes – postdoctorantes et postdoctorants ou membres du corps professoral universitaire – ayant un dossier de productions issues d'une pratique créatrice ou artistique ainsi qu'un dossier de contributions scientifiques.

RETOMBÉES DES CHERCHEUSES ET DES CHERCHEURS SOUTENUS DANS LES PROGRAMMES DE RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE

<p>342 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2024-2025; (programmes de recherche libre et fondamentale : Audace, Engagement, recherche collégiale, relève professorale, NOVA, projets de recherche en équipe, recherche-crédation, Science en exil, Chercheurs-boursiers, Prisme)</p>
58 % des titulaires ont obtenu un financement d'un autre organisme pour poursuivre les travaux de recherche après la subvention
45 % des titulaires déclarent des collaborations académiques hors-Québec, dont : <ul style="list-style-type: none"> • 69 % des collaborations sont à l'international (43 pays) • 31 % des collaborations sont au Canada (8 provinces)
23 % des titulaires ont déclaré des produits, outils, inventions, œuvres ou performances découlant des travaux soutenus
92 % des titulaires déclarent des présentations scientifiques, dont 67 % des plus significatives sont à portée internationale

63,2 M\$ DES SUBVENTIONS UTILISÉS POUR LE SOUTIEN À LA RELÈVE ET AU PERSONNEL DE RECHERCHE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE

Rapports financiers 2023-2024 (les FIR sont exclus).
Une personne peut être soutenue par plus d'une subvention.
Les autres dépenses incluent des frais d'activités liées à la recherche et des frais administratifs.



Indicateur 6 a. : Nombre de publications du Québec parmi le 10 % des plus citées dans le monde

Résultat FRQ	
2024-2025	2 492

Indicateur 6 b. : Taux d'augmentation du nombre de consultations d'articles de la plateforme Érudit provenant de l'international

Résultat FRQ	
2024-2025	22,3 %

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

Les cibles stratégiques des trois secteurs de recherche ne sont pas atteintes. Elles étaient très ambitieuses car les valeurs historiques pandémiques étaient, à l'échelle mondiale, en forte hausse suivie d'un ralentissement à partir de 2022 (Global Innovation Index 2024). Au cours des cinq dernières années, une relative stabilité dans la production de publications scientifiques est notée en Israël et en Norvège, alors qu'une baisse est notée en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux États-Unis, selon les données de l'OCDE (2019 à 2023). Le nombre de publications scientifiques est en diminution dans les trois secteurs, et par rebond, le nombre de publications parmi le 10 % des plus citées dans le monde. Bien que cette dernière cible ne soit pas atteinte, le pourcentage demeure stable, autour de 13 % dans les cinq dernières années. Selon les principes d'une évolution de l'évaluation de l'excellence en recherche, le nombre de publications, indicateur quantitatif de la production scientifique, est considéré par le FRQ au même titre que la qualité et la diversité des contributions.

La publication dans des revues avec comité de pairs répertoriées dans la base de données Web of Science (Clarivate) représente une partie de la production scientifique de la communauté de la recherche en sciences sociales, sciences humaines, arts et lettres (SSHAL). Le FRQ reconnaît que les données bibliométriques ont des limites – notamment en raison des habitudes de publication, qui diffèrent d'un secteur de recherche à un autre; par exemple, en SSHAL, la monographie reste une forme de publication privilégiée. Dans tous les secteurs de la recherche, de nouvelles formes de diffusion de la connaissance voient le jour.

Sur le taux d'augmentation du nombre de consultations d'articles de la plateforme Érudit provenant de l'international, l'ajout des consultations provenant des autres provinces canadiennes, qui a fortement augmenté en 2024 (hausse de 10,4 millions de consultations), porte le résultat à **+ 54 %**, ce qui illustre le rayonnement des résultats de recherche en dehors du Québec.

Objectif 2.2 : Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche

Afin d'assurer une recherche de premier plan, le FRQ entend contribuer à l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche. L'augmentation progressive de la part des octrois associée à une exigence de libre accès immédiat aux articles scientifiques sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

Indicateur 7 : Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques

Résultat FRQ	
2024-2025	72 %

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

Les cibles stratégiques des trois secteurs sont atteintes. En 2024-2025, tous les nouveaux concours des programmes visés par la politique de diffusion en libre accès du FRQ intègrent les exigences de diffusion. Le FRQ soutient l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche grâce au financement de 19 revues additionnelles dans le secteur Société et culture.

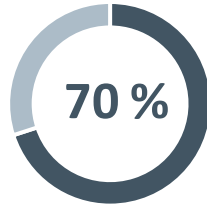
Par ailleurs, un programme de soutien à des revues en français en sciences naturelles et génie, en sciences de la santé et en lien à la recherche intersectorielle a été lancé de manière à encourager la science en français dans ces secteurs où elle est sous-représentée. Le FRQ poursuit son travail de représentation en France pour améliorer l'accès aux données pour la recherche et conférer au FRQ un rôle clé afin d'assurer la mobilité des données à des fins de recherche.

PUBLICATIONS EN LIBRE ACCÈS

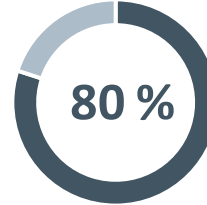
Les titulaires étaient invités à déclarer si leurs publications étaient en libre accès.

Bourses de formation : 1472 titulaires ayant transmis leur rapport final en 2024-2025.

Bourses de carrière et subventions de projets : 356 titulaires ayant transmis leur rapport final en 2024-2025.



des publications des titulaires de bourses de formation, à l'étape d'interprétation de leurs résultats, sont en libre accès



des publications les plus significatives déclarées par 356 titulaires de bourses de carrière et de subventions sont en libre accès

Objectif 2.3 : Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société

Le FRQ entend augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société, et ce, en particulier auprès du grand public, des milieux utilisateurs et des décideurs publics. Le nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique auprès de ces publics cibles sert d'indicateur pour mesurer les résultats.




Indicateur 8 : Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique

Résultat FRQ	
2024-2025	298

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

Les cibles stratégiques des trois secteurs sont atteintes. Un nombre significativement plus élevé de personnes qu'en 2023-2024 ont présenté les résultats de leurs projets de recherche du secteur Société et culture à l'occasion d'activités de transfert des connaissances. Sur le plan du conseil scientifique, de nouvelles résidences scientifiques dans les ministères québécois, dans les municipalités et dans les représentations du Québec à l'étranger ont été lancées et près de la moitié ont été comblées. Un portrait des résidentes et résidents est maintenant accessible sur le site Web du FRQ. Enfin, de nouveaux événements ont donné la parole aux chercheuses et aux chercheurs : le Symposium en santé durable; le forum « La confiance dans la science »; l'évènement « À la découverte de la science citoyenne », qui a mis en valeur les duos du programme Engagement sur la science citoyenne; l'activité de valorisation de la communication scientifique « Parlons science ». Les webinaires du forum Sciences et politiques ont aussi contribué au nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique.

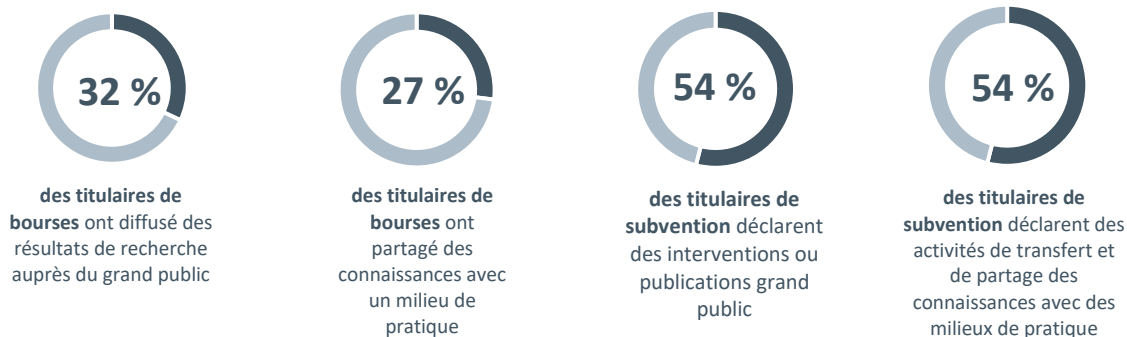
Le FRQ a également mené les actions complémentaires suivantes :

 <p>Conseil scientifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une cellule de conseil scientifique pour les municipalités a été mise en place; elle réunit les conseillères et conseillers scientifiques en chef municipaux afin de promouvoir les échanges et la concertation et de structurer l'exercice du conseil scientifique municipal à l'échelle québécoise.
 <p>Communication scientifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La remise de prix et de distinctions contribue au rayonnement de la communauté scientifique québécoise : prix pour la réalisation de capsules Santé durable, concours d'infographie, prix Science en français, etc. • Une présentation des résultats de la recherche collaborative France-Québec dans le secteur maritime a eu lieu à l'automne 2024. • Le lancement d'un appel de candidatures dans le cadre du concours de bourses de vulgarisation scientifique Global-Watch contribue à soutenir le transfert de connaissances sous forme d'une interprétation scientifique en santé mentale et bien-être au travail. • Des octrois de chaires de recherche du Québec contribuent à la science en français et à la découvrabilité, en plus du soutien au réseau de mutualisation des revues.
 <p>Mise en valeur de la recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Près de 1000 téléchargements de trousse de valorisation et 271 de trousse personnalisées de la 4^e édition de la campagne <i>Propulsons ensemble la recherche</i> ont été dénombrés. • Les rapports vulgarisés en français des projets de recherche des Actions concertées sont publiés sur le site Web. • Une hausse notable du nombre de personnes abonnées aux médias sociaux du FRQ porte à 135 320 le nombre au 31 mars 2025.

DIFFUSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE FINANCÉE

Bourses : 1073 titulaires* ayant rempli leur rapport final en 2024-2025
**titulaires qui ont interprété leurs résultats*

Subventions : 356 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2024-2025



Enjeu stratégique 3 : La recherche, un incontournable pour répondre aux défis de société

Orientation 3 : Positionner la recherche comme un incontournable pour répondre aux enjeux de partenaires et aux grands défis de société

Objectif 3.1 : Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société

Le FRQ entend intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société en augmentant le nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus en lien avec un grand défi de société – développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique; changements démographiques et vieillissement; entrepreneuriat et créativité; science et société –, grâce aux crédits de la SQRI², et avec des ministères et organismes de l'État qui se sont engagés à relever ces défis.

Indicateur 9 : Nombre de programmations ou de projets de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société

Résultat FRQ	
2024-2025	108

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

Le FRQ a soutenu **108** projets ou programmations de recherche portant sur un grand défi de société, qui s'inscrivent dans les mesures de la SQRI² ou les complètent. Les cibles stratégiques des trois secteurs sont atteintes et les octrois suivants ont contribué à ce résultat :



Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique

- Appui au projet Apogée IAR3 : *Nouveaux paradigmes pour une intelligence artificielle robuste, raisonnée et responsable et son adoption*;
- Projets dans le cadre du programme de collaboration de recherche CNRST-FRQ portant sur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion de l'eau, ainsi que sur les sciences de la santé;
- Centre de recherche en sciences thanatologiques;
- Centre de recherche international du CNRS - Innovation pour une planète durable;
- Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement;
- Renouvellement de l'appui au programme Laboratoire d'impact de MR-63;
- Octrois dans le cadre du Programme de recherche en partenariat — Zone d'innovation, lequel s'inscrit dans le déploiement de la troisième Zone d'innovation — la Vallée de la transition énergétique et le lancement de la deuxième édition;
- Soutien de projets dans le cadre de l'appel transnational sur la transition urbaine;
- Soutien de projets dans le cadre du Programme de recherche sur les impacts économiques des changements climatiques;



Changements démographiques et vieillissement de la population

- Appui au projet Apogée *DNA to RNA: An Inclusive Canadian Approach to Genomic-based RNA Therapeutics*;
- Renouvellement du soutien au Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (RQRV) pour une période de huit ans ;



Science et société

- Deuxième année de financement de neuf projets de recherche sur la désinformation : cinq en équipe, un individuel et trois en recherche-crédation.

Le FRQ cherche à intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société par ses partenariats :

- Lancement du programme de chaires en diplomatie scientifique pour structurer l'interface entre la diplomatie et la science. Le programme vise à renforcer le positionnement du FRQ et du Québec en structurant le développement du savoir autour de thèmes prioritaires, à l'interface de la diplomatie et de la science.
- Diversification de la stratégie de communication entourant la programmation des grands défis de société par la signature d'un partenariat avec le Musée de la civilisation - Québec et les Coops de l'information, afin de créer une communauté de recherche impliquée en communication scientifique pour les programmes Dialogue et REGARDS – ODD; ainsi qu'avec le Centre DÉCLIC pour la promotion des projets Engagement par des conférences dans les bibliothèques.
- Lancement à l'hiver 2025 du programme Défi Décarbonation – Phase II – Recherche à solutions. L'appel de propositions vise plus spécifiquement le développement de solutions adaptées aux besoins actuels du territoire nordique québécois pour assurer la transition et l'autonomie énergétique, dans le contexte de la décarbonation.
- Par ailleurs, la vice-présidente recherche du secteur Santé a poursuivi sa participation au comité directeur de l'Institut nordique du Québec (INQ), alors que la vice-présidente recherche du secteur Nature et technologies a poursuivi sa participation au comité directeur du CINUK et son implication au sein du Réseau de recherche scientifique propre aux minéraux critiques et stratégiques. La vice-présidente recherche du secteur Société et culture a poursuivi sa participation au groupe de travail pour le leadership autochtone en recherche.

Retombées des programmes des grands défis de société

Quelques solutions identifiées ou déployées

Source : rapports finaux reçus en 2023-2024 des programmes Audace, RIISQ et OBVIA

Décentraliser la lutte
contre les inondations

Prédire la mortalité liée
aux vagues de chaleur

Un virage numérique plus
responsable en santé

Entraîner la mémoire
avec Portilooop

Objectif 3.2 : Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche

Le FRQ entend accroître l'implication de personnes de milieux non universitaires dans la démarche de recherche : citoyennes et citoyens, milieux utilisateurs publics et privés, milieux communautaires, municipalités, communautés autochtones, patientes et patients partenaires. Une recherche plus participative s'inscrit dans le mouvement vers une science ouverte, et permet d'accélérer l'innovation et de favoriser la création de ponts entre les chercheuses et chercheurs, les institutions, les disciplines et l'ensemble de la société, selon les plus hauts standards d'éthique et de conduite responsable en recherche.

Indicateur 10 : Nombre de programmations ou de projets de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société

Résultat FRQ	
2024-2025	327

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

Le FRQ a soutenu **327** programmations ou projets de recherche sur les grands défis de société impliquant différents acteurs de la société. Les cibles stratégiques des trois secteurs sont atteintes. Les octrois de programmes du FRQ visant la coconstruction ont contribué à ce résultat : cellules de veille PERSÉIS des grands défis de société; programme Transformation du secteur Santé. La bonification de l'offre de programmes soutenus par les partenaires du FRQ s'inscrit également dans cet objectif : Programme de recherche en partenariat – Zone d'innovation du secteur Nature et technologies; Appel à projets de l'Observatoire national de l'amiante du secteur Santé ; Appel à projets conjoint sur les savoirs traditionnels en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie; nouvelles subventions dans le programme des Actions concertées du secteur Société et culture, notamment sur l'immigration, l'aide médicale à mourir, la valorisation du personnel scolaire, l'utilisation des écrans chez les jeunes, les conséquences de la pandémie, les familles et les milieux de vie favorables à leur épanouissement. De plus, un nouveau regroupement stratégique en partenariat du secteur Société et culture sur les savoirs citoyens et les approches cocreatives a vu le jour en 2024-2025 à la suite du dernier concours du programme régulier. Enfin, dans le contexte du Grand défi portant sur une société apprenante qui vise à « faire du Québec une société apprenante », des synthèses de connaissances et une équipe de recherche en partenariat ont été financées pour servir d'ancrage à la poursuite des travaux.

En plus de ces octrois, le FRQ continue de soutenir les maillages avec les milieux utilisateurs par différentes actions :

- Lancement de dix-sept appels à projets Actions concertées dont deux concours sur les impacts économiques des changements climatiques, en collaboration avec les trois secteurs du FRQ.
- Révision des critères Audace et du volet Laboratoire vivant de la programmation Vieillesse afin de faciliter la présence des artistes et d'encourager ces derniers à amorcer une recherche.
- Organisation du Sommet des accélérateurs 2025, en collaboration avec le Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec (MAIN). Les premiers résultats prometteurs d'initiatives recherche-société financées par l'entremise de l'espace PERSÉIS ont été présentés lors de l'évènement.
- Participation des trois secteurs du FRQ au Sommet Vieillir au Québec : Perspectives de la recherche, tenue à l'automne 2024, pour guider les futures recherches et initiatives en faveur du soutien au vieillissement au Québec. Plus de 200 personnes provenant de la communauté de la recherche, des professionnelles et professionnels, décideurs, intervenantes et intervenants et personnes âgées ont participé.

- Rencontre finale du programme CINUK à l'automne 2024, organisée par le UKRI, qui a constitué une étape importante pour soutenir la prochaine génération de chercheuses et chercheurs arctiques, élargir le réservoir de connaissances et appuyer de nouveaux partenariats inclusifs entre les chercheuses et chercheurs du Royaume-Uni, du Canada, de l'Inuit Nunangat et d'ailleurs.
- Dans le cadre du Défi Décarbonation, une activité de cocréation a été organisée à l'automne 2024, dans le but de rapprocher les expertises, de créer des liens et de l'engagement entre les parties prenantes et la communauté de recherche et de collecter de l'information afin d'alimenter la phase II de la programmation.

Objectif 3.3 : Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies

Le FRQ entend promouvoir la contribution de la recherche à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies. L'augmentation du nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant à ces objectifs traduit cet engagement. La SQRI² mise aussi sur le développement durable et l'innovation sociale.

Indicateur 11 : Nombre de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies

Résultat FRQ	
2024-2025	429

Explications du résultat obtenu en 2024-2025 :

Le FRQ a soutenu **20** bourses et **389** subventions dans des programmes thématiques contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies. Les cibles stratégiques des trois secteurs sont atteintes. Le soutien de projets à l'international tels que l'appel transnational sur la transition urbaine, l'appel à projets Biodiversa+, le programme bilatéral de recherche collaborative Inserm-FRQ sur le vieillissement neurocognitif ont contribué à ce résultat. En ce qui concerne les programmes soutenus par les partenaires, des subventions ont été octroyées pour des projets de recherche dans le secteur maritime. Dans le cadre des Actions concertées, des bourses sur l'utilisation des écrans et la pratique de jeux de hasard et d'argent de même que des subventions de recherche sur la prévention du suicide, la pauvreté, la littératie et les impacts économiques des changements climatiques ont été octroyées. L'Oncopole a soutenu la mise sur pied de la plateforme de données probantes évaluées en milieu réel (PROVEM) et un projet collaboratif de recherche et développement translationnel sur les soins de précision en oncologie. Le FRQ, en partenariat avec le MEIE, a aussi soutenu le fonctionnement et la programmation scientifique de l'Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement. De plus, il a poursuivi la sensibilisation de la communauté de la recherche ainsi que de ses partenaires en identifiant les ODD associés aux appels à projets thématiques. Enfin, il a poursuivi la sensibilisation, dans le secteur Santé, à la contribution de la recherche à la santé durable.

Pour engager davantage la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies, le FRQ poursuit le développement de nouveaux concours soutenus par ses partenaires:

- Études scientifiques sur la connectivité – Synthèse des connaissances, en partenariat avec le Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité pour financement en 2025-2026, dans le secteur Nature et technologies.
- Nouveaux concours dans plusieurs programmes en partenariat en cours dans le secteur Nature et technologies: secteur maritime, réduction des sources de contamination atmosphérique et sonore, réduction des émissions de gaz à effet de serre – volet Écofiscalité.

TABLEAUX



La Journée des chaires UNESCO tenue le 11 mars 2025 à l'Université du Québec à Montréal.

2.3 Tableaux

TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS 2024-2025 DU FRQ PAR AXE DE PROGRAMMES³

PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS	Nombre d'octrois	NT	Santé	SC	Commun FRQ	Part des partenaires	Montant total pour la recherche	Frais indirects de recherche (FIR)
FORMATION								
Programmes récurrents								
Bourses de maîtrise en recherche	939	5 200 069 \$	3 460 547 \$	4 745 832 \$	-	29 568 \$	13 436 016 \$	-
Bourses de doctorat en recherche	2 281	15 396 460 \$	14 620 883 \$	16 595 063 \$	-	81 334 \$	46 693 740 \$	-
Bourses postdoctorales	349	3 754 895 \$	4 751 487 \$	5 753 596 \$	-	22 500 \$	14 282 478 \$	-
Bourses pour professionnels de la santé	10	-	453 774 \$	-	-	-	453 774 \$	-
Bourses d'initiation à la recherche au collégial	97	100 000 \$	56 000 \$	213 500 \$	-	-	369 500 \$	-
Bourses d'initiation à la recherche au 1 ^{er} cycle	63	-	72 595 \$	240 000 \$	-	-	312 595 \$	-
Bourses pour stages en milieu de pratique	84	133 000 \$	74 285 \$	408 000 \$	-	-	615 285 \$	-
Sous-total	3 823	24 584 424 \$	23 489 571 \$	27 955 991 \$	-	133 402 \$	76 163 388 \$	-
Programmes ponctuels ou en partenariat								
Bourses de formation en partenariat	24	20 000 \$	50 208 \$	-	-	561 499 \$	631 707 \$	-
Bourses relève autochtone	68	-	-	-	710 000 \$	-	710 000 \$	-
Science en exil	32	-	-	-	686 200 \$	-	686 200 \$	-
Bourses d'initiation à la recherche au 1 ^{er} cycle	547	820 500 \$	-	-	-	-	820 500 \$	-
Bourses pour stages en milieu de pratique	323	864 500 \$	-	133 000 \$	-	-	997 500 \$	-
Grands défis de société - Développement durable	15	-	-	-	234 375 \$	-	234 375 \$	20 250 \$
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	20	-	-	-	1 643 334 \$	-	1 643 334 \$	-
Grands défis de société - Science et Société	20	-	-	-	1 194 120 \$	-	1 194 120 \$	-
Sous-total	1 049	1 705 000 \$	50 208 \$	133 000 \$	4 468 029 \$	561 499 \$	6 917 736 \$	20 250 \$
Total Formation	4 872	26 289 424 \$	23 539 779 \$	28 088 991 \$	4 468 029 \$	694 901 \$	83 081 124 \$	20 250 \$
CARRIÈRES EN RECHERCHE ET PROMOTION								
Programmes récurrents								
Chercheurs-boursiers réguliers, cliniciens et de mérite, et subventions associées	716	-	30 406 351 \$	-	-	264 889 \$	30 671 240 \$	371 250 \$
Relève professorale universitaire	365	2 312 281 \$	-	4 264 116 \$	-	-	6 576 397 \$	1 740 262 \$
Recherche-création	21	-	-	640 630 \$	-	-	640 630 \$	172 970 \$
Recherche au collégial - soutien individuel	91	902 069 \$	139 507 \$	1 011 164 \$	-	-	2 052 740 \$	42 509 \$
Soutien salarial pour les professionnels et les professionnelles de santé	10	-	250 000 \$	-	-	-	250 000 \$	-
Appui à des activités de diffusion scientifique et de valorisation	120	232 299 \$	197 394 \$	423 668 \$	1 746 997 \$	-	2 600 358 \$	-
Prix du FRQ	97	-	-	-	228 550 \$	52 500 \$	281 050 \$	-
Sous-total	1 420	3 446 649 \$	30 993 252 \$	6 339 578 \$	1 975 547 \$	317 389 \$	43 072 415 \$	2 326 991 \$
Programmes ponctuels ou en partenariat								
Programmes de chaires et Appui aux chaires UNESCO	43	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	1 261 000 \$	2 138 791 \$	3 549 791 \$	504 027 \$
Bourses de carrière thématiques, et subventions associées	34	-	625 209 \$	-	-	891 566 \$	1 516 775 \$	-
Science en exil - volet chercheuses et chercheurs	11	-	-	-	662 500 \$	-	662 500 \$	-
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	1	-	-	-	78 992 \$	-	78 992 \$	-
Grands défis de société - Science et Société	2	-	-	-	149 251 \$	-	149 251 \$	-
Sous-total	91	50 000 \$	675 209 \$	50 000 \$	2 151 743 \$	3 030 357 \$	5 957 309 \$	504 027 \$
Total Carrières en recherche et promotion	1 511	3 496 649 \$	31 668 461 \$	6 389 578 \$	4 127 290 \$	3 347 746 \$	49 029 724 \$	2 831 018 \$

³ En complément aux montants des octrois de ce tableau, le FRQ a investi 21 903 951 \$, dont 1 106 450 \$ en FIR dans les programmes conjoints et 3 708 539 \$ pour des programmes gérés pour le compte de partenaires. De plus, il a reçu 3 214 156 \$ en remboursements de versements en trop des années financières précédentes durant l'année 2024-2025.

PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS	Nombre d'octrois	NT	Santé	SC	Commun FRQ	Part des partenaires	Montant total pour la recherche	Frais indirects de recherche (FIR)
REGROUPEMENTS DE RECHERCHE								
Programmes récurrents								
Centres et instituts de recherche	24	-	39 732 000 \$	493 000 \$	-	3 100 000 \$	43 325 000 \$	-
Regroupements stratégiques	68	17 808 562 \$	42 150 \$	9 025 820 \$	-	-	26 876 532 \$	104 280 \$
Réseaux thématiques de recherche	24	-	11 950 000 \$	-	-	100 000 \$	12 050 000 \$	-
Soutien aux équipes de recherche	102	-	-	9 875 212 \$	-	-	9 875 212 \$	-
Soutien aux revues scientifiques en français	59	-	-	-	1 851 000 \$	-	1 851 000 \$	-
Plateformes	3	-	-	-	1 560 000 \$	-	1 560 000 \$	-
Sous-total	280	17 808 562 \$	51 724 150 \$	19 394 032 \$	3 411 000 \$	3 200 000 \$	95 537 744 \$	104 280 \$
Programmes ponctuels ou en partenariat								
Observatoires	8	-	-	-	1 000 000 \$	2 055 900 \$	3 055 900 \$	-
Chaires	23	-	-	800 000 \$	399 040 \$	1 983 617 \$	3 182 657 \$	506 532 \$
Regroupements thématiques	15	-	267 000 \$	800 000 \$	1 000 000 \$	1 036 220 \$	3 103 220 \$	63 780 \$
Appui complémentaire aux regroupements	14	3 259 524 \$	75 000 \$	-	295 695 \$	436 601 \$	4 066 820 \$	712 943 \$
Instituts universitaires et centres affiliés universitaires	10	-	500 000 \$	1 667 356 \$	-	-	2 167 356 \$	-
Oncopole	1	-	-	-	800 000 \$	470 000 \$	1 270 000 \$	-
Grands défis de société - Développement durable	18	-	-	-	9 230 000 \$	-	9 230 000 \$	-
Grands défis de société - Changements démographiques	7	-	-	-	5 042 760 \$	-	5 042 760 \$	-
Grands défis de société - Science et Société	3	-	-	-	531 872 \$	-	531 872 \$	-
Sous-total	99	3 259 524 \$	842 000 \$	3 267 356 \$	18 299 367 \$	5 982 338 \$	31 650 585 \$	1 283 255 \$
Total Regroupements de recherche	379	21 068 086 \$	52 566 150 \$	22 661 388 \$	21 710 367 \$	9 182 338 \$	127 188 329 \$	1 387 535 \$
PROJETS DE RECHERCHE								
Programmes récurrents								
Projets de recherche en équipe	132	6 594 247 \$	-	-	-	-	6 594 247 \$	1 780 446 \$
Projets de recherche en équipe en milieu collégial	20	-	466 817 \$	627 485 \$	-	-	1 094 302 \$	249 118 \$
Recherche-création	10	-	-	543 797 \$	-	-	543 797 \$	146 826 \$
Sous-total	162	6 594 247 \$	466 817 \$	1 171 282 \$	-	-	8 232 346 \$	2 176 390 \$
Programmes ponctuels ou en partenariat								
Actions concertées	144	-	-	-	-	9 397 328 \$	9 397 328 \$	2 410 033 \$
Projets de recherche orientée en partenariat	111	129 402 \$	-	-	-	15 482 821 \$	15 612 223 \$	4 211 288 \$
NOVA FRQNT-CRSNG	98	-	-	-	-	2 932 171 \$	2 932 171 \$	791 687 \$
Appui à des projets stratégiques	25	218 089 \$	1 143 333 \$	58 333 \$	301 334 \$	200 000 \$	1 921 089 \$	-
Programmes en partenariats dans le secteur de la santé	15	-	307 500 \$	-	272 083 \$	2 715 858 \$	3 295 441 \$	806 747 \$
Oncopole	15	-	-	-	733 322 \$	2 155 980 \$	2 889 302 \$	162 000 \$
Zone d'innovation	6	-	-	-	-	1 281 446 \$	1 281 446 \$	307 753 \$
Collaboration internationale	88	890 570 \$	1 559 866 \$	166 596 \$	3 059 872 \$	140 595 \$	5 817 499 \$	1 267 463 \$
Grands défis de société - Développement durable	1	-	-	-	32 000 \$	-	32 000 \$	-
Grands défis de société - Changements démographiques	3	-	-	-	653 882 \$	-	653 882 \$	176 548 \$
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	69	-	-	-	3 831 859 \$	-	3 831 859 \$	660 484 \$
Grands défis de société - Science et Société	36	-	-	-	1 253 751 \$	-	1 253 751 \$	276 458 \$
Autres programmes	5	449 939 \$	85 000 \$	-	-	-	534 939 \$	20 250 \$
Sous-total	616	1 688 000 \$	3 095 699 \$	224 929 \$	10 138 103 \$	34 306 199 \$	49 452 930 \$	11 090 711 \$
Total Projets de recherche	778	8 282 247 \$	3 562 516 \$	1 396 211 \$	10 138 103 \$	34 306 199 \$	57 685 276 \$	13 267 101 \$
GRAND TOTAL DES OCTROIS 2024-2025	7 530	59 136 406 \$	111 336 906 \$	58 536 168 \$	40 443 789 \$	47 531 184 \$	316 984 453 \$	17 505 904 \$

TABLEAU 2 : BOURSES ET SUBVENTIONS 2024-2025 LIÉES AUX CRÉDITS DE LA SQRI²

Mesure SQRI ²	Programme	Nombre de dossiers	Montant
Grands défis de société	Grands défis de société - Changements démographiques	6	2 242 760 \$
	Grands défis de société - Développement durable	30	9 516 625 \$
	Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	61	4 954 185 \$
	Grands défis de société - Science et Société	56	2 548 963 \$
	Collaboration internationale	12	873 755 \$
Sous-total Grands défis de société		165	20 136 288 \$
Regroupements	Centres et instituts de recherche	24	6 976 001 \$
	Projets de recherche en équipe	132	1 291 284 \$
	Soutien aux équipes de recherche	102	1 406 630 \$
	Regroupements stratégiques	68	4 623 450 \$
	Instituts universitaires et centres affiliés universitaires	10	324 399 \$
	Appui complémentaire aux regroupements	12	638 237 \$
Sous-total Regroupements		348	15 260 001 \$
Relève	Bourses de maîtrise en recherche	935	3 584 748 \$
	Bourses de doctorat en recherche	2209	12 067 515 \$
	Bourses postdoctorales	336	3 706 895 \$
	Bourses pour professionnels de la santé	10	93 537 \$
	Bourses de formation en partenariat	1	6 320 \$
	Bourses relève autochtone	12	81 644 \$
	Science en exil	25	136 686 \$
	Prix du FRQ	4	26 365 \$
Sous-total Relève		3 532	19 703 710 \$
Relève - Initiation	Bourses d'initiation à la recherche au collégial	97	101 448 \$
	Bourses d'initiation à la recherche au 1 ^{er} cycle	610	198 552 \$
Sous-total Relève - Initiation		707	300 000 \$
Total général		4 752	55 399 999 \$

TABLEAU 3 : OCTROIS 2024-2025 LIÉS AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ

Grand défi de société	Programme ou initiative	Nombre d'octrois	Commun FRQ	Part des partenaires	Montant total	FIR
Changements démographiques et vieillissement de la population	Plateforme vieillissement	7	2 146 642 \$	-	2 146 642 \$	176 548 \$
	Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (RQRV)	1	1 150 000 \$	-	1 150 000 \$	-
	Apogée	1	400 000 \$	-	400 000 \$	-
	<i>Sous-total</i>	9	3 696 642 \$	-	3 696 642 \$	176 548 \$
Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique	Apogée	5	2 000 000 \$	-	2 000 000 \$	-
	OBVIA - Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique	1	3 000 000 \$	-	3 000 000 \$	-
	RIISQ - Réseau Inondations Intersectoriel du Québec	1	1 030 000 \$	-	1 030 000 \$	-
	Futur Earth International	1	500 000 \$	-	500 000 \$	-
	IRC planète durable	1	500 000 \$	-	500 000 \$	-
	Centre de recherche appliqué sur la biodiversité et les écosystèmes (CRABE)	1	450 000 \$	-	450 000 \$	-
	Centre de recherche et d'innovation en cybersécurité et société	1	450 000 \$	-	450 000 \$	-
	Centre de recherche en sciences thanatologiques [Expérimentales et Sociales] (REST[ES])	1	400 000 \$	-	400 000 \$	-
	Institut de recherche AdapT	1	450 000 \$	-	450 000 \$	-
	Bourses FRQ-Anticosti	6	174 375 \$	-	174 375 \$	20 250 \$
	IFQM - Coopération scientifique en appui au secteur maritime	1	150 000 \$	-	150 000 \$	-
	Lexique sur le numérique et l'IA	1	100 000 \$	-	100 000 \$	-
	Mila et Helmholtz international Lab	1	100 000 \$	-	100 000 \$	-
	Bourses Action climatique	9	60 000 \$	-	60 000 \$	-
	Déploiement du World Climate Research Programme's Regional Information for Society International (RiFS-IPO)	1	50 000 \$	-	50 000 \$	-
GEO BON - Réseau d'observation de la biodiversité sur la planète	1	50 000 \$	-	50 000 \$	-	
Laboratoire d'impact de MR-63	1	32 000 \$	-	32 000 \$	-	
	<i>Sous-total</i>	34	9 496 375 \$	-	9 496 375 \$	20 250 \$
Entrepreneuriat et créativité	Création d'entreprise scientifique et innovante	16	1 168 334 \$	-	1 168 334 \$	-
	Audace Plus	12	1 599 900 \$	-	1 599 900 \$	431 973 \$
	Espace PERSÉIS	7	846 334 \$	-	846 334 \$	228 511 \$
	Cellules de veille PERSÉIS	18	160 625 \$	-	160 625 \$	-
	Science Impact	29	310 000 \$	-	310 000 \$	-
	Innovateur ou innovatrice en résidence	3	275 000 \$	-	275 000 \$	-
	Soutien aux programmes de l'ICRA	1	600 000 \$	-	600 000 \$	-
	QcES - Programme québécois d'entrepreneuriat scientifique	1	200 000 \$	-	200 000 \$	-
	Bourse PERSÉIS : Conseil en mobilisation des initiatives PERSÉIS	1	78 992 \$	-	78 992 \$	-
	Grad2VC - Formation en investissement dans l'innovation scientifique	1	190 000 \$	-	190 000 \$	-
Étude sur l'entrepreneuriat scientifique	1	125 000 \$	-	125 000 \$	-	
	<i>Sous-total</i>	90	5 554 185 \$	-	5 554 185 \$	660 484 \$
Science et société	Engagement	21	319 695 \$	-	319 695 \$	84 969 \$
	Désinformation	9	709 221 \$	-	709 221 \$	191 489 \$
	Scientifiques en résidence - Délégation du Québec	9	655 000 \$	-	655 000 \$	-
	Scientifiques en résidence - Ministères et organismes	8	379 730 \$	-	379 730 \$	-
	Scientifiques en résidence - Municipalités et organismes	3	159 390 \$	-	159 390 \$	-
	INGSA Unit in University	6	224 835 \$	-	224 835 \$	-
	Dialogue	2	149 251 \$	-	149 251 \$	-
	RFICS - Réseau francophone international en conseil scientifique	2	390 000 \$	-	390 000 \$	-
Projets spéciaux / Diffusion en milieux académiques	1	141 872 \$	-	141 872 \$	-	
	<i>Sous-total</i>	61	3 128 994 \$	-	3 128 994 \$	276 458 \$
	Total	194	21 876 196 \$	-	21 876 196 \$	1 133 740 \$

TABLEAU 4 : PROGRAMMES EN PARTENARIAT FINANÇÉS EN 2024-2025

PROGRAMMES	Partenaires
Bourses et stages	
Bourses d'excellence – secteur Santé	IRSC; Fondation de la recherche pédiatrique; Recherche en santé mentale Canada; SRAP - Unité soutien Québec SSA; Société canadienne de la sclérose en plaques
Bourses d'excellence, bourses pour stage– secteur Nature et technologies	Régie de l'énergie, Ouranos, Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec, Mitacs
Bourses Action concertées, bourses pour stages – secteur Société et culture	MSSS, MEQ, Mitacs
Bourses et stages – Grands défis de société	Comité consultatif sur les changements climatiques ; Société du patrimoine mondial Anticosti
Prix	
Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche	SPPRUL
Prix pour l'organisation de congrès internationaux	Centre des congrès; Palais des congrès
Bourses de carrière et subventions associées	
Bourses de carrière sur le jeu responsable	Mise sur toi
Bourses de carrière Junior 1 en intelligence artificielle et santé numérique	MEIE
Chercheurs-boursiers réguliers et cliniciens	MSSS
Jeunes leaders d'un système de santé apprenant	Unité de soutien SSA Québec ; RUISSS
Appui à la recherche en évaluation des technologies et des pratiques de pointe dans les CHU	MSSS
Actions concertées - secteur Société et culture	
Chaire de recherche sur la jeunesse du Québec	Secrétariat à la jeunesse
Chaires de recherche sur la langue française : Découvrabilité ; Citoyenneté	MES
Chaire de recherche sur la prévention de la violence armée dans la région de Montréal	Secrétariat à la région métropolitaine - MAMH
Persévérance et réussite scolaires	Fondation Antoine Turmel; MEQ
Recherche sur la littératie	MEQ
Immigration - Régionalisation et capacité d'accueil; Intégration et relations interculturelles au Québec	MIFI
Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent – V; Jeux de hasard et d'argent et autres dépendances ; Aide médicale à mourir en contexte québécois; Utilisation des écrans et la santé des jeunes; Prévention du suicide; Proche aidance; Cannabis; Conséquences de la pandémie; Itinérance; Maltraitance chez les personnes âgées	MSSS
Le défi de la société apprenante	MEIE
Pauvreté et exclusion sociale –IV; V	MSSS ; MEQ ; MIFI ; MTESS ; Secrétariat aux aînés du MSSS ; SHQ
Phénomène de l'exploitation sexuelle des personnes vivant au Québec	MSP
Préjugés et représentations associées aux personnes en situation de pauvreté dans les politiques publiques	MTESS
Prévention de la violence armée dans la région de Montréal	Secrétariat à la région métropolitaine -MAMH
Recherche sur la santé psychologique en milieux de travail	ARQ; CNESST; IRSST; MSSS; MTESS; RAMQ; Secrétariat à la condition féminine; SCT
Recherche sur la valorisation du personnel scolaire	MEQ
Recherche sur les besoins émergents en santé et bien-être	MSSS, Secrétariat à la condition féminine
Recherche sur les familles et les milieux de vie favorables à leur épanouissement	Ministère de la Famille
Impacts des changements climatiques	MELCCFP
Recherche-action sur le vieillissement actif	Secrétariat aux aînés du MSSS
Sécurité routière	SAAQ
Programmes de recherche orientée en partenariat – secteur Nature et technologies	
Développement durable du secteur minier – II; III	MRNF
Partenariat dans le secteur maritime et programme -I	MEIE
Production et transformation de l'aluminium - III	MEIE

PROGRAMMES	Partenaires
Programme de recherche en agriculture durable et réseau	MAPAQ
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	MEIE
Réduction des sources de contamination atmosphérique et sonore	MELCCFP
Programmes en partenariat - secteur Nature et technologies	
Programmes en Zone d'innovation	MEIE
NOVA FRQ-CRSNG	CRSNG
Inventech	Axelys
Oncopole – secteur Santé	
Réseau de recherche sur le cancer	Fondation du cancer du sein du Québec; GSK; MERCK; Pfizer
Accélération de la recherche et des soins pour le cancer au Québec	Fondation du cancer du sein du Québec; MERCK
Oncologie pédiatrique ; Soins de précision en oncologie; Priorité patient; Mise sur pied de la plateforme PROVEM	GSK; MERCK, Pfizer
Programmes en partenariat - secteur Santé	
Aire ouverte	Fondation Boeckh; MSSS
Initiative stratégique en santé mentale	MSSS; JANSSEN
Recherche sur l'usage du cannabis à des fins non-médicales	MSSS
Repenser la santé par des soins intégrés	IRSC
Programme pour des Solutions en Obésité Infantile	Novo Nordisk ; Montréal InVivo
Pérennisation des biobanques et des cohortes	Société Parkinson du Québec
Chaire et subvention de recherche double en intelligence artificielle en santé et santé numérique	MEIE
Observatoires : santé mentale; amiante; incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement	MES; MEIE
IRSC - FRQS / Subventions d'équipe : mécanismes du diabète et solutions translationnelles	IRSC
Programmes en partenariat - Grands défis de société	
Création d'entreprise scientifique et innovante	Mitacs, V1 Studio, Axelys
Scientifiques en résidence, volet international	LOJIQ, MRIF
Scientifiques en résidence, volet gouvernemental	SCT
Scientifiques en résidence, volet municipal	MRC Beauce-Centre, IVÉO
Grad2VC - Formation en investissement dans l'innovation scientifique	Front row Ventures
QcES - Programme québécois d'entrepreneuriat scientifique	V1 studio
Espace PERSÉIS	MAIN
L'Interface	ACFAS
Science Impact	Esplanade
Innovateur ou innovatrice en résidence	TransMedTech
Programmes de collaborations internationales	
Programmes bilatéraux	ANR- France ; AUF ; CNRS-L ; CNRST ; F.R.S-FNRS ; FWO ; HDH ; Inserm ; MOST ; PALAST ; StMWK
Appels conjoints	AUF; European Biodiversity Partnership; MESRS
Appel transnational sur la transition urbaine	Organismes subventionnaires de plus de 25 pays
Équipes multilatérales ERA	Réseau ERA-NET
IFQM - Coopération scientifique en appui au secteur maritime	ANR
Concours Fonds Nouvelles frontières en recherche-Horizon Europe	FNFR
Plateforme transatlantique	Organismes subventionnaires en sciences sociales et humaines: Amérique du Sud et du Nord, Europe et Afrique du Sud
Programme de recherche Canada - Inuit Nunangat - Royaume-Uni dans l'Arctique	ITK; UKRI; POLAIRE; CNRC; PARCS
Propositions transnationales sur la neurotechnologie	Réseau Neuronex
Unité mixte internationale FRQ-CNRS	CNRS
Nombre total de partenaires : 83	

TABLEAU 5-A : BOURSES ET SUBVENTIONS 2024-2025 LIÉES AUX PROGRAMMES GÉRÉS POUR LE COMPTE DE PARTENAIRES

Programmes	Montant
Programme de bourses d'excellence pour la relève internationale (PBEEE)	3 204 538 \$
Bourses Frontenac	229 000 \$
Programme Samuel-De Champlain - CFQCU	275 001 \$
Total	3 708 539 \$

Le montant total exclut une partie des remboursements indiqués dans la note du tableau 1.

TABLEAU 5-B : MANDATS D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE ET DE GESTION DE PROGRAMMES EN 2024-2025

	Partenaires	Programmes
Gestion de programmes	MES	Sept programmes Bourses d'excellence pour étudiants étrangers (bourses tous pays, Brésil, Chine, Mexique, Inde, Wallonie, Israël)
	MRIF et Consulat général de France	Bourses Frontenac
	Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU)	Samuel De Champlain - CFQCU
Évaluation scientifique	Fondation canadienne pour l'innovation	Projets québécois soumis au programme Fonds des Leaders John-R.-Evans
		Fonds d'innovation
		Fonds des collèges
	Prima Québec	Recherche et innovation dans le domaine des matériaux avancés
MRNF	Projets de recherche des chercheurs de la Direction de la recherche forestière	
Nombre total de dossiers déposés		480

LES RESSOURCES UTILISÉES



Symposium en santé durable, 26 septembre 2024, tenu au campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil

3. LES RESSOURCES UTILISÉES

Les données exposées dans la partie 3 du présent rapport annuel de gestion sont sur 10 mois, soit du 1^{er} juin 2024 – date de création du FRQ – au 31 mars 2025, conformément à l'article 38 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, à l'exception de la section 3.2 qui est sur 12 mois. En 2023-2024, les données présentées dans cette section étaient sur 14 mois ; ainsi, le FRQ ne documente pas l'écart entre les années 2023-2024 et 2024-2025. Le FRQ présentera de nouveau les écarts dans son rapport annuel 2026-2027, lorsqu'il aura retrouvé deux exercices consécutifs de 12 mois.

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiantes et étudiant et des stagiaires

Secteurs d'activité	2023-2024	2024-2025	Écart
Vice-présidence, direction scientifique – secteur Nature et technologies	21	22	1
Vice-présidence, direction scientifique – secteur Santé	22	22	0
Vice-présidence, direction scientifique – secteur Société et culture	24,5	24,5	0
Services administratifs	63,5	62,5	-1
Total	131	131	0

Formation et perfectionnement du personnel (selon l'année civile)

Proportion de la masse salariale investie en formation

	2023	2024
Proportion de la masse salariale (%)	6,75 %	3,2 %

Nombre moyen de jours de formation par personne

	2023	2024
Personnel d'encadrement	3,09	1,05
Personnel professionnel	4,40	1,90
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	3,31	1,07
Total	3,79	1,48

Somme allouée par personne

	2023	2024
Somme allouée par personne	937 \$	691 \$

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Taux de départ volontaire du personnel régulier

	Nombre 2022- 2023	Taux (%) 2022- 2023	Nombre 2023- 2024 ²	Taux (%) 2023- 2024 ²	Nombre 2024- 2025 ¹	Taux (%) 2024- 2025 ¹	Taux de la fonction publique (%) ² 2024-2025
Retraite	5	3,8	4	3	1	0,7	
Démission	7	5,3	5	3,8	6	4,6	
Mutation de sortie	0	0	0	0	0	0	
Total - Départ volontaire	7	5,3	5	3,8	6	4,6	
Nombre moyen d'employés durant la période de référence	131	s.o	131	s.o	131	s.o	s.o

¹ Conformément à l'article 38 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, les données 2023-2024 sont sur 14 mois, soit du 1^{er} avril 2023 au 31 mai 2024, tandis que les données 2024-2025 sont sur 10 mois, soit du 1^{er} juin 2024 au 31 mars 2025.

² Les taux de mutation de sortie et de départ volontaire pour la fonction publique représentent la moyenne des taux de la fonction publique : le taux de départ volontaire ministériel et le taux de mutation de sortie ministériel sont comparables à la moyenne de l'ensemble des taux de départ volontaire de chaque organisation et à la moyenne des taux de mutation de sortie de chaque organisation puisqu'ils comprennent les mouvements de type mutation de sortie.

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2022-2023	2023-2024 ¹	2024-2025 ¹
Nombre de personnes ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	5	4	1

¹ Conformément à l'article 38 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, les données 2023-2024 sont sur 14 mois, soit du 1^{er} avril 2023 au 31 mai 2024, tandis que les données 2024-2025 sont sur 10 mois, soit du 1^{er} juin 2024 au 31 mars 2025.

3.2 Utilisation des ressources financières

Dépenses par secteur d'activité

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteurs d'activité	Budget de dépenses 2024-2025 ¹ (000 \$) (1)	Dépenses prévues au 31 mars 2025 ² (000 \$) (2)	Écart (000 \$) (3) = (2)-(1)	Dépenses réelles 2023-2024 ³ (000 \$) (4)
Dépenses de bourses et subventions	223 497	223 652	155	65 783
Dépenses de fonctionnement	22 803	22 648	-155	6 116
Sous-total⁴	246 300	246 300	0	71 899
Autres dépenses ⁵	114 503	113 535	-968	23 614
Total	360 803	359 835	-968	95 513

¹ Collecte des prévisions budgétaires pluriannuelles du gouvernement du Québec.

² Comptes publics 2024-2025 (Dépenses préliminaires).

³ Comptes publics 2023-2024.

⁴ Colonne (a) : Budget de dépenses 2024-2025 du gouvernement du Québec, Crédits et dépenses des portefeuilles.

⁵ Dépenses compensées par des revenus d'autres sources, notamment au moyen de partenariats avec des organismes du secteur public et secteur privé.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Les ressources informationnelles fournissent un appui indispensable à la réalisation de la mission du FRQ, mais aussi à l'atteinte de ses objectifs stratégiques et au respect de ses engagements relatifs aux délais présentés dans sa Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens.

Faits saillants

Démarrage du projet FRQnet 2.0 – Mise à jour technologique du système de mission du FRQ. L'année 2024-2025 a été marquée par la planification du projet FRQnet 2.0 visant à moderniser le progiciel de gestion intégrée des bourses et des subventions du FRQ. Élément central du Plan de transformation numérique du FRQ (2023-2027), ce projet qualifié⁴ en ressources informationnelles permettra notamment de :

- Bonifier l'expérience utilisateur avec une interface plus ergonomique et plus accessible;
- Réduire les temps de traitement des demandes et les risques d'erreurs humaines grâce à de l'automatisation;
- Assurer la conformité avec les nouvelles exigences réglementaires en matière de protection des données;
- Faciliter l'intégration avec d'autres systèmes et technologies, notamment par l'entremise des identifiants uniques et permanents.

Quelques réalisations sont à noter dans l'élaboration de ce projet de grande envergure :

- Modernisation de l'architecture et de l'infrastructure technologique ;
- Planification de la transition du CV commun canadien (format traditionnel) vers le CV-FRQ (format descriptif) ;
- Valorisation et implantation des identifiants uniques et permanents, par exemple :
 - ORCID pour les personnes candidates ou titulaires d'un octroi ;
 - DOI (*digital objects identifiers*) pour tous les octrois du FRQ depuis 2019 ;
- Révision de la taxonomie des données administratives en lien avec la gestion des concours et des octrois.

Le contexte de transformation organisationnelle découlant du regroupement des Fonds de recherche du Québec représente une opportunité de renforcer, par l'entremise des ressources informationnelles, la cohésion, l'efficacité et l'adaptabilité de l'organisation à long terme.

Rehaussement constant du niveau de sécurité de l'information. Les travaux de surveillance et de rehaussement de la cybersécurité sont une priorité pour le FRQ, avec une vigilance accrue pour détecter et corriger les vulnérabilités. Depuis le printemps 2024, des travaux d'audits ont été réalisés et font l'objet d'un suivi, incluant notamment l'évaluation de la gouvernance et du contrôle des technologies de l'information, la sécurité applicative, le balayage des systèmes de mission et la réseautique.

Ces actions visent une meilleure protection des données détenues et protégées par l'organisation. Enfin, le FRQ a poursuivi ses efforts en matière de protection contre les cybermenaces, par exemple en déployant des capsules de sensibilisation pour son personnel.

⁴ Projet qualifié au sens du Cadre gouvernemental de gestion des bénéfices des projets en ressources informationnelles.

AUTRES EXIGENCES



Le ministre délégué à l'Économie, Christopher Skeete (au centre), à l'occasion du premier conseil d'administration du FRQ. Il est entouré du président du conseil d'administration, Daniel Coderre (à sa droite), de la vice-présidente du conseil d'administration, Martha Crago (à sa gauche), du président-directeur général du FRQ et scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion (à la gauche de Martha Crago), ainsi que de l'ensemble des administratrices et administrateurs, de la secrétaire du conseil d'administration et des deux observateurs du MEIE et du MES.

4. AUTRES EXIGENCES

Les données exposées dans la partie 4 du présent rapport annuel de gestion sont sur 10 mois, soit du 1^{er} juin 2024 – date de création du FRQ – au 31 mars 2025, conformément à l'article 38 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, à l'exception de la section 4.3 qui est sur 12 mois. En 2023-2024, les données présentées à cette section étaient sur 14 mois ; ainsi, le FRQ ne documente pas l'écart entre les années 2023-2024 et 2024-2025. Le FRQ présentera de nouveau les écarts dans son rapport annuel 2026-2027, lorsqu'il aura retrouvé deux exercices consécutifs de 12 mois.

4.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

La satisfaction de la clientèle est une préoccupation constante. Les équipes du Fonds se sont mobilisées pour répondre rapidement aux requêtes, et ce, dans les délais prévus par la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens. L'ensemble des demandes de financement sont traitées et donnent lieu à une réponse dans le délai indiqué dans les règles du programme.

4.2 Gestion des effectifs

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés

Catégories	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3	2023-2024 ¹ Total en ETC transposés [5]	Évolution ¹ [6] = [4] - [5]
1. Personnel d'encadrement	33 628	0	33 628	18,4	19,4	s.o
2. Personnel professionnel	89 693	0	89 693	49,1	58,7	s.o
3. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	59 527	0	59 527	32,6	42,9	s.o
Total	182 848	0	182 848	100,1	121	s.o

¹ Conformément à l'article 38 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, les données 2023-2024 sont sur 14 mois, soit du 1^{er} avril 2023 au 31 mai 2024, tandis que les données 2024-2025 sont sur 10 mois, soit du 1^{er} juin 2024 au 31 mars 2025. L'évolution n'est donc pas pertinente.

Contrats de service







Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1^{er} juin 2024 au 31 mars 2025

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	5	242 410 \$
Total des contrats de service	5	242 410 \$

4.3 Développement durable

Le FRQ a adopté son Plan d'action de développement durable 2023-2028 afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. Les plans d'action de développement durable 2023-2028 du FRQNT, du FRQS et du FRQSC ont été intégrés en un plan d'action unifié FRQ, de 2025 à 2028 à la suite de la création du FRQ le 1^{er} juin 2024. Le FRQ poursuit ses actions pour renforcer la gouvernance du développement durable et promouvoir le rôle de la recherche et de la mobilisation des connaissances dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Certaines de ces actions s'ajoutent à celles prévues dans le plan d'action annuel tandis que d'autres y sont étroitement liées.

Sommaire des résultats 2024-2025 du Plan d'action de développement durable

Sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ : 2022-2023)	Cible 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	1. Soutenir la recherche contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	1. Nombre annuel de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies (323)	360	429 
	2. Soutenir le développement des compétences vertes de la relève en recherche	2. Nombre annuel de membres de la relève étudiante et postdoctorale soutenus par les subventions sur les thématiques liées aux compétences vertes (188)	330	532 
	3. Accroître le soutien à la recherche portant sur l'économie verte et responsable	3. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes portant sur l'économie verte et responsable (417)	590	762 
	4. Accroître le soutien à la recherche portant sur une transition socioécologique juste incluant la santé durable	4. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes favorisant une transition socioécologique juste incluant la santé durable (952)	1050	1200 
5.3.4 Accroître la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité	5. Favoriser un soutien financier durable	5. Proportion annuelle des programmes de soutien financier durable (59 %)	59 %	58 % 
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	6. Évaluer la durabilité des interventions structurantes du FRQ	6. Proportion annuelle des interventions structurantes du FRQ ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (SO)	60 %	100 % 
5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables	7. Augmenter la proportion des acquisitions responsables	7. Proportion annuelle des acquisitions écoresponsables passées dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement (18 %)	50 %	80 % 




Cible atteinte



Cible non atteinte


Synthèse des activités

Indicateur 1. Nombre annuel de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ 2022-2023)	Cible 2024-2025	2024-2025 Résultats	
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	1. Soutenir la recherche contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	1. Nombre annuel de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies (323)	360	429	


La cible est atteinte. Afin de favoriser la recherche contribuant aux enjeux portés par les ODD, le FRQ a soutenu des programmes de bourses et de subventions thématiques, notamment l'Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement, des projets transnationaux sur la transition urbaine « Driving Urban Transitions » ainsi que des projets québécois qualifiés dans le concours de la plateforme transatlantique portant sur la démocratie, la gouvernance et la confiance. De plus, le FRQ a poursuivi la sensibilisation de la communauté de la recherche ainsi que de ses partenaires en identifiant les ODD associés aux appels à projets thématiques. Il a aussi poursuivi la sensibilisation, dans le secteur Santé, à la contribution de la recherche à la santé durable.

Indicateur 2. Nombre annuel de membres de la relève étudiante et postdoctorale soutenus par les subventions sur les thématiques liées aux compétences vertes

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ 2022-2023)	Cible 2024-2025	2024-2025 Résultats	
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	2. Soutenir le développement des compétences vertes de la relève en recherche	2. Nombre annuel de membres de la relève étudiante et postdoctorale soutenus par les subventions sur les thématiques liées aux compétences vertes (188)	330	532	


La cible est atteinte. Afin de favoriser le développement des compétences vertes de la relève en recherche, le FRQ a soutenu des subventions de recherche dans le cadre de concours thématiques portant notamment sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique, les contaminants atmosphériques, le maritime, la décarbonation, l'agriculture durable, les impacts des changements climatiques ainsi que la gestion des risques liés aux inondations. L'augmentation du nombre de subventions de recherche dans le cadre de concours thématiques ciblés accroîtra le nombre de membres de la relève étudiante et postdoctorale ayant des compétences essentielles pour appuyer et accompagner la transition énergétique et socioécologique du Québec, qu'il s'agisse d'organisations ou de personnes plus à risque de subir des impacts de ces transitions.

Indicateur 3. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes portant sur l'économie verte et responsable

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ 2022-2023)	Cible 2024-2025	2024-2025 Résultats	
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	3. Accroître le soutien à la recherche portant sur l'économie verte et responsable	3. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes portant sur l'économie verte et responsable (417)	590	762	


La cible est atteinte. Le FRQ a poursuivi et développé les partenariats pour renforcer la capacité de recherche en alliant les ressources de chacun liées à des thématiques s'inscrivant dans l'économie circulaire, l'agriculture durable, l'adaptation aux changements climatiques et la gestion durable des ressources naturelles. La poursuite du soutien du Réseau québécois de recherche en économie circulaire a aussi contribué à l'atteinte de la cible.

Indicateur 4. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes favorisant une transition socioécologique juste incluant la santé durable

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ 2022-2023)	Cible 2024-2025	2024-2025 Résultats	
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	4. Accroître le soutien à la recherche portant sur une transition socioécologique juste incluant la santé durable	4. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes favorisant une transition socioécologique juste incluant la santé durable (952)	1050	1200	


La cible est atteinte. Le FRQ a poursuivi et développé des partenariats pour renforcer la capacité de recherche en alliant les ressources de chacun liées à des thématiques s'inscrivant dans les thématiques de la transition socioécologique juste et de la santé durable, dont les nouveaux programmes sur le défi de la société apprenante, les conséquences de la pandémie, la transition urbaine et les contaminants atmosphériques.

Indicateur 5. Proportion annuelle des programmes de soutien financier durable

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ 2022-2023)	Cible 2024-2025	2024-2025 Résultats	
5.3.4 Accroître la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité	5. Favoriser un soutien financier durable	5. Proportion annuelle des programmes de soutien financier durable (59 %)	59 %	58 %	


La cible est presque qu'atteinte (écart d'un point de pourcentage). Ce nouvel engagement du FRQ vise à favoriser un soutien financier durable. En plus de soutenir des programmes dont la thématique ciblée est environnementale, le FRQ sensibilise les membres de la communauté de la recherche à la responsabilité environnementale de leur projet de recherche, notamment depuis 2019, et invite à prendre des mesures pour les minimiser, dans le cadre de son Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche. Le soutien financier durable rend compte de l'appui à des programmes ciblés avec une thématique environnementale, d'une part, et à des programmes de subvention visant des projets de recherche, dont les personnes candidates remplissent la section responsabilité environnementale en recherche lors du dépôt de leur demande de soutien d'autre part. Le nombre de programmes varie d'une année à une autre en raison notamment du caractère ponctuel des programmes en partenariat.

Indicateur 6. Proportion annuelle des interventions structurantes du FRQ ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ 2022-2023)	Cible 2024-2025	2024-2025 Résultats	
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	6. Évaluer la durabilité des interventions structurantes du FRQ	6. Proportion annuelle des interventions structurantes du FRQ ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (SO)	60 %	100 %	

La cible est atteinte. Le FRQ a fait l'évaluation de la durabilité du plan stratégique de la politique internationale du FRQ et du projet d'actualisation de l'infrastructure technologique FRQnet2.0, seules interventions structurantes réalisées en 2024-2025.

Indicateur 7. Proportion annuelle des acquisitions écoresponsables passées dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement

Sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ 2022-2023)	Cible 2024-2025	2024-2025 Résultats	
5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables	7. Augmenter la proportion des acquisitions responsables	7. Proportion annuelle des acquisitions écoresponsables passées dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement (18 %)	50 %	80 %	

La cible est atteinte. Des indicateurs d'acquisition responsable sont associés à huit des dix contrats publiés par le FRQ dans le système d'appel d'offres du gouvernement (SEAO).

4.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En 2024-2025, aucune divulgation d'acte répréhensible à l'égard du FRQ n'a été reçue par la personne responsable de suivi des divulgations.

4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics

Le Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs du Fonds de recherche du Québec a été adopté par le conseil d'administration le 29 octobre 2024.

PRÉAMBULE

Le Fonds de recherche du Québec (ci-après le FRQ) est une société d'État régie par la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation (chapitre M-14.1). Ainsi, le FRQ doit se doter d'un Code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des Administrateurs publics* (ci-après « le Règlement ») adopté en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30, art. 3.0.1 et 3.0.2) ainsi qu'en vertu de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.02, art.15, al. 4).

Le présent Code d'éthique et de déontologie est énoncé conformément aux Lois et Règlements mentionnés ci-haut. Il vise à préciser et bonifier le Règlement et à préciser les modalités d'application des principes d'éthique et du respect des règles de déontologie applicables aux Administrateurs du FRQ, en tenant compte des valeurs de l'organisation et du contexte précis dans lequel ces derniers doivent s'acquitter de cette charge publique.

SECTION I : DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Objet

Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds de recherche du Québec (ci-après le Code) précise les devoirs et les normes de conduite des membres du conseil d'administration afin de préserver et de renforcer la confiance de la communauté scientifique, des partenaires et de la population dans l'excellence, l'intégrité et l'impartialité du FRQ. Il a en outre pour objectif de favoriser la transparence au sein de l'organisation et de responsabiliser les Administrateurs à titre de titulaires de charge publique.

Champ d'application

Le présent Code s'applique aux membres du conseil d'administration du FRQ (ci-après appelés « Administrateurs »).

Mission du FRQ

La mission du FRQ est précisée dans la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation (chapitre M-14.1). Le FRQ est une société d'État qui remplit une mission d'intérêt public. Ainsi, il a notamment pour mission de soutenir le développement stratégique et cohérent de la recherche scientifique au Québec dans les secteurs de recherche suivants : Nature et technologies, Santé, Société et culture et, de promouvoir la formation de la relève et l'excellence en recherche.

Valeurs

Les Administrateurs sont nommés par le gouvernement pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission du FRQ et à la bonne administration de ses biens. Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent agir au mieux des intérêts du FRQ avec professionnalisme, respect, impartialité et intégrité, et en s'inspirant des valeurs qui animent l'organisation elle-même.

SECTION II : PRINCIPES ET RÈGLES DE DÉONTOLOGIES APPLICABLES EN COURS DE MANDAT

Principes d'éthique et règles générales de déontologie

Le Code énonce les principes d'éthique et précise les règles de conduite visant à baliser les comportements des Administrateurs du FRQ. Il complète ainsi le cadre déontologique existant en la matière. Ainsi, chaque Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie des Administrateurs publics prévus dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des Administrateurs publics*. En cas de divergence entre le présent document et ces derniers, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

Responsabilité des Administrateurs

L'Administrateur doit agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit organiser ses affaires de telle sorte qu'elles ne puissent pas nuire à l'exercice de ses fonctions. En outre, il doit se comporter de façon à préserver la confiance de la communauté scientifique et du public envers le FRQ.

Il est de la responsabilité des Administrateurs de demeurer à l'affût des situations qui pourraient soulever des questions d'éthique en lien avec ses activités d'Administrateur, de prendre connaissance du Code, de s'y référer et de demander conseil au besoin.

Responsabilité du président du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration veille au respect des principes d'éthique et des règles de déontologie des Administrateurs.

Objectivité

L'Administrateur siège à titre personnel en fonction de ses compétences. L'Administrateur n'est pas le représentant d'un groupe d'intérêt ou de son groupe de recherche, département, discipline ou établissement au sein du conseil d'administration (Ci-après aussi désigné le « CA »). L'Administrateur est tenu d'agir dans l'intérêt supérieur du FRQ au service de sa mission.

Par ailleurs, l'Administrateur ne doit pas se laisser influencer par des offres externes (emploi ou autres) dans sa prise de décision ou par des considérations partisans.

Confidentialité

L'Administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. De plus, il doit respecter la confidentialité des délibérations et des positions défendues par ses membres ainsi que les résolutions du CA, dans la mesure où ces dernières ne sont pas encore publiques (ou accessibles en vertu de la Loi sur l'accès). Notamment, l'Administrateur ne doit en aucun cas faire connaître l'existence d'un nouveau programme, les règles relatives à celui-ci et ajustements aux programmes existants ou encore le résultat des décisions relativement à tout octroi de bourses ou de subventions avant que l'annonce officielle n'en soit faite par le FRQ.

L'Administrateur public doit présumer que les documents, informations soumises au CA et discussions tenues en CA sont confidentiels, à moins d'un avis contraire de la part de la direction du FRQ. L'Administrateur doit obtenir l'accord du FRQ avant de consulter ou de faire rapport à un groupe d'intérêt auquel il serait lié, sous réserve des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information.

L'Administrateur signe un engagement de confidentialité qui précise ses obligations en la matière.

Usage d'information privilégiée

Un Administrateur ne peut utiliser à son profit (ou au profit de tiers) des renseignements obtenus dans l'exercice de ses fonctions et qui, de façon générale, ne sont pas accessibles au public.

Devoir de réserve

Le président-directeur général et les vice-présidents scientifiques du FRQ doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

Communication publique

Les Administrateurs sont encouragés à faire preuve de discernement et de loyauté dans la manifestation publique de leurs opinions, y compris sur les médias sociaux, afin de préserver la confiance du public dans l'activité de recherche, la réputation du FRQ et d'éviter de soulever des doutes quant à leur contribution à la mission de l'État et du FRQ - qui est au cœur du mandat de l'Administrateur.

Conflit d'intérêts

L'Administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations et tâches inhérentes à sa fonction.

Il doit déclarer tout intérêt direct ou indirect qu'il a, et qui est susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts mettant en cause ses fonctions d'Administrateur du FRQ. L'Administrateur doit ainsi déclarer au FRQ tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une bourse de recherche, un projet de recherche, un groupe ou un établissement susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts. Une déclaration annuelle (art. 33, ci-après) est faite par les Administrateurs aux fins d'anticiper et d'identifier de telles situations. Il est attendu des Administrateurs un haut niveau de transparence dans cet exercice.

Gestion des conflits d'intérêts

Lorsqu'un Administrateur croit qu'il est (ou pourrait se trouver) en situation de conflit d'intérêts, il doit en aviser le président du conseil d'administration et le secrétaire général du CA. Ces derniers peuvent également anticiper une situation potentielle et interpeller un Administrateur à ce sujet pour éviter qu'il se place dans une telle situation.

Tout conflit d'intérêts (réel ou apparent) doit être géré à la satisfaction du président du CA. La transparence suffit parfois à sauvegarder l'intégrité et l'impartialité du processus décisionnel et le climat de confiance nécessaire à une délibération sereine. Toutefois, certaines situations peuvent entraîner le retrait temporaire de l'Administrateur de certaines délibérations ou décisions, voire l'impossibilité d'agir.

Conflits d'intérêts institutionnels

Le président-directeur général et les vice-présidents scientifiques du FRQ ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme, un établissement ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du FRQ.

Tout autre membre Administrateur ayant un intérêt dans une telle entreprise, un tel organisme, un tel établissement ou une telle association doit, sous peine de déchéance de sa charge, le déclarer par écrit au président du conseil d'administration et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise, l'organisme, l'établissement ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question. La portion de la déclaration portant sur les financements provenant du FRQ sera rendue accessible aux autres membres du conseil d'administration, dans un souci de transparence.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octroi en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'Administrateur qui est un dirigeant d'un établissement désigné « gestionnaire » au FRQ (le recteur ou le vice-recteur à la recherche, directeur de cégep ou de centre hospitalier ou de centre de recherche, par exemple) pour lequel des octrois provenant de leur établissement font l'objet d'un vote par le CA.

Autres types de conflits d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation, réelle ou apparente, qui est de nature à compromettre l'indépendance ou l'impartialité nécessaire à l'exercice de la fonction d'Administrateur et à la poursuite de la mission du FRQ, ou à l'occasion de laquelle un Administrateur pourrait tirer un avantage pour lui ou pour une tierce personne, pour qui il a un intérêt (personnel ou professionnel). Ainsi, est notamment en situation de conflit d'intérêts, l'Administrateur qui a un intérêt personnel ou professionnel (direct ou indirect) à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant un sujet à l'ordre du jour du CA.

Constitue *notamment* un conflit d'intérêts les situations suivantes :

- L'Administrateur est candidat (à titre de chercheur ou de cochercheur) à un octroi pour lequel le CA doit se prononcer sur les enveloppes budgétaires;
- Un membre de la famille immédiate de l'Administrateur OU quelqu'un pour qui cet Administrateur a un intérêt personnel ou professionnel particulier (par exemple, il est son directeur de thèse) est candidat à un octroi, alors que l'Administrateur a connaissance de cette candidature au moment où le CA doit se prononcer sur les enveloppes budgétaires.

Il appartient à l'Administrateur d'être proactif dans la réflexion menant à l'identification de conflit d'intérêts. Dans les cas ci-haut mentionnés, l'Administrateur doit alors déclarer par écrit au président du conseil d'administration et au secrétaire du CA la situation en amont de la rencontre où une discussion ou une décision sera prise. Il peut également le faire séance tenante. Il doit s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur la catégorie d'octroi dans lequel il a cet intérêt. Il doit, ainsi, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Afin de gérer à la source certaines situations qui autrement auraient pu laisser croire à un conflit d'intérêts, la liste des candidats à un concours n'est pas portée à l'attention des Administrateurs avant le vote sur les enveloppes budgétaires dévolues aux octrois.

Par ailleurs, le FRQ reconnaît aux membres du CA la possibilité de détenir ou de demander du financement au FRQ en cours de mandat, sous réserve du respect des dispositions de la présente section et dans la mesure où l'octroi fait l'objet d'une évaluation, par un comité de pairs, dans le cadre d'un concours dont l'existence précède sa nomination au CA. L'Administrateur ne doit pas tenter d'influencer ce processus décisionnel ni tirer avantage de sa position pour tenter de le faire. Par ailleurs, pendant la durée de son mandat, l'Administrateur ne peut toutefois pas appliquer sur un nouveau programme (ou un programme substantiellement modifié) dont le CA dont il est membre a approuvé la création (ou la modification substantielle) dans l'année qui suit sa création ou lors du premier concours.

Conflits d'intérêts à éviter

Les situations suivantes génèrent des conflits d'intérêts (ou des perceptions de conflit d'intérêts) qui ne sont pas susceptibles d'être gérés de manière adéquate, sont donc à proscrire pour la durée du mandat d'Administrateur :

- Siéger sur un comité d'évaluation scientifique (ou de pertinence) du FRQ dans le cadre des concours. Toutefois, le vice-président scientifique peut le faire à titre d'observateur, dans le cadre de ses responsabilités de gestionnaire de secteur. Il doit alors le déclarer par souci de transparence mais n'a pas à se retirer des délibérations ou du vote).
- Solliciter un appui financier discrétionnaire de la part du FRQ (hors concours) ou un traitement de faveur pour lui, son établissement ou quelqu'un pour qui il a un intérêt personnel ou professionnel.
- Appliquer à un concours dont il a sanctionné la création (ou le lancement) pendant son mandat d'Administrateur au CA, dans l'année qui suit ladite création (ou son lancement).

Par ailleurs, l'Administrateur à temps plein ne peut présenter sa candidature à un concours du FRQ ni appuyer personnellement une telle demande.

Biens du FRQ

L'Administrateur ne doit pas confondre les biens du FRQ avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

Position d'initié

L'Administrateur ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Il ne doit pas laisser croire à des tiers qu'il peut user de sa position pour obtenir de telles faveurs à leur avantage. Il ne peut agir à titre de consultant pour appuyer un tiers dans la préparation et la soumission d'une demande de financement au FRQ. Il ne peut agir à titre de lobbyiste alors que le FRQ est une cible désignée par sa déclaration à titre de lobbyiste. Enfin, l'Administrateur à temps plein ne peut présenter une lettre de soutien à une demande de financement soumise au FRQ.

Cadeaux et avantages

L'Administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

Traitement de faveur

L'Administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

SECTION III : JETON DE PRÉSENCE

Jeton de présence

L'Administrateur public a droit à un jeton de rémunération, dans la mesure où le Règlement le permet (des exceptions sont prévues à l'annexe I des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*).

Assiduité et processus disciplinaire

L'assiduité de l'Administrateur aux réunions du conseil a un impact sur le jeton de rémunération qu'il reçoit.

De plus, l'enclenchement de tout processus disciplinaire par le dépôt d'une plainte peut avoir pour effet de suspendre temporairement ou cesser le versement de celui-ci.

SECTION IV : PRINCIPES ET RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES APRÈS LE MANDAT

Avantages indus

L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service du FRQ.

Information confidentielle

L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le FRQ, ou un autre organisme, établissement ou association avec lequel il avait des rapports directs importants durant la durée de son mandat.

Restrictions dans l'année suivant la fin du mandat

Il est interdit à l'Administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le FRQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, les Administrateurs en fonction ne peuvent traiter, dans les circonstances décrites au précédent alinéa avec un ancien Administrateur dans l'année où cette personne a quitté ses fonctions.

Demandes de financement suivant la fin du mandat

Les Administrateurs peuvent soumettre au FRQ tous types de demandes de financement, dès la fin de leur mandat sauf s'il s'agit d'un nouveau programme dont les règles ont été adoptées (ou substantiellement modifiées) dans l'année précédant le départ. Dans ce cas, l'Administrateur doit laisser passer un concours ou, si ce dernier ne survient pas dans la première année suivant la fin de mandat, une année complète.

Les Administrateurs à temps plein doivent attendre un an après la fin de leur mandat pour déposer une demande de financement au FRQ de quelconques natures.

Les Administrateurs peuvent siéger sur des comités d'évaluation dès la fin de leur mandat au FRQ.

SECTION V : PROCESSUS DISCIPLINAIRE

Autorité compétente

Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect, par les Administrateurs, de l'ensemble des principes éthiques et des règles de déontologie. Aux fins disciplinaires, il est l'autorité compétente pour agir à l'égard de tout Administrateur.

Par ailleurs, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour agir à l'égard du président du conseil d'administration.

Gestion d'un processus disciplinaire

Le processus suivi est alors celui décrit dans le Code d'éthique des Administrateurs publics (sections 37 et suivantes du Règlement). Le président du conseil d'administration peut alors s'adjoindre toute personne qu'il juge utile pour prendre une décision quant à la situation.

Déclaration de plaintes susceptibles de porter atteinte à la confiance portée au CA ou au FRQ

Un membre de CA doit porter à l'attention du président du conseil d'administration toute plainte grave dont il fait l'objet et dont la nature est susceptible de porter atteinte à la confiance portée à ce membre ou à la réputation du FRQ. Fais notamment partie de cette situation, le cas où le membre du CA fait l'objet d'une plainte en conduite responsable en recherche.

Selon la gravité de la situation, le président du conseil d'administration pourrait exiger que le membre se retire le temps de l'enquête menée par l'autorité compétente.

SECTION VI : DISPOSITIONS FINALES

Caractère public

Les règles du Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs du FRQ sont d'intérêt public. Elles sont publiées sur le site web du FRQ.

Déclaration d'engagement au respect du Code

L'Administrateur doit, dès la prise d'effet de sa nomination au FRQ, signer la déclaration présentée à l'ANNEXE A, par laquelle il confirme avoir lu et accepté de se conformer à l'ensemble des dispositions du présent Code **d'éthique et de déontologie, et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.**

Déclaration annuelle d'intérêts pertinents à la fonction d'Administrateur au FRQ

Les Administrateurs remplissent une Déclaration d'intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration au moment de leur entrée en fonction et la mettent à jour annuellement. Ils signalent également tout changement significatif qui survient dans l'année, avec diligence. L'Administrateur doit signer à cet effet la déclaration d'intérêts et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Les informations qui y sont divulguées sont confidentielles et ne servent qu'à l'évaluation et à la résolution des situations de conflit d'intérêts. Toutefois, l'information concernant tout soutien financier provenant du FRQ est du domaine public. Par conséquent, cette portion de la déclaration sera rendue accessible aux membres du conseil d'administration.

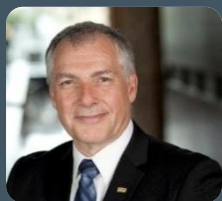
Les déclarations sont conservées par le secrétaire général du CA.

Entrée en vigueur

Le présent Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs du FRQ entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du FRQ.

4.6 Gouvernance des sociétés d'État

Le FRQ est administré par un conseil d'administration composé de dix-neuf membres au 31 mars 2025, dont treize membres indépendants. Il est formé de neuf femmes et dix hommes, dont deux personnes de moins de 35 ans, et 32 % de ses membres sont des personnes représentatives de la diversité de la société québécoise.



Daniel Coderre

Président du conseil d'administration

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2028

✓ Statut d'indépendance

Daniel Coderre est président du conseil d'administration du FRQ depuis le 17 juillet 2024. Auparavant, il a été président-directeur général de Génome Québec de 2016 à 2022. Avant de rejoindre Génome Québec, il a été directeur général de l'Institut national de la recherche scientifique de 2009 à 2016 et a exercé les fonctions de vice-président à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec de 2004 à 2009, en plus d'en assurer la présidence par intérim en 2009. À l'Université du Québec à Montréal (UQAM), il a occupé les fonctions de vice-recteur à la recherche et à la création (2001-2004) et de doyen de la Faculté des sciences (2001). Il a entamé sa carrière universitaire comme professeur au Département des sciences biologiques de l'UQAM en 1982.

Daniel Coderre est titulaire d'un doctorat en biologie (Université de Sherbrooke). Il est également administrateur de sociétés certifié (ASC Université Laval).



Rémi Quirion

Président-directeur général / Scientifique en chef du Québec

Début du premier mandat : 1^{er} juin 2024

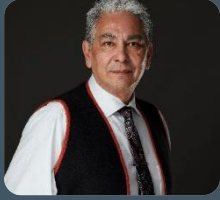
Fin du premier mandat : à la fin de son mandat de scientifique en chef du Québec

Depuis le 1^{er} septembre 2011, Rémi Quirion occupe le poste de scientifique en chef du Québec.

Jusqu'à sa nomination, Rémi Quirion était vice-doyen aux sciences de la vie et aux initiatives stratégiques de la Faculté de médecine de l'Université McGill et conseiller principal de l'Université McGill. Il était également directeur scientifique du Centre de recherche de l'Institut Douglas, professeur titulaire de psychiatrie à l'Université McGill, et directeur exécutif de la Stratégie internationale de recherche concertée sur la maladie d'Alzheimer des Instituts de recherche en santé du Canada.

Il siège aux conseils d'administration de Génome Québec, du CIFAR, de la Fondation pour la recherche en santé, de l'INGSA et de l'Université du Rwanda.

Rémi Quirion est titulaire d'un doctorat en pharmacologie de l'Université de Sherbrooke.



Marco Bacon

Directeur du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante, Université du Québec à Montréal

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2026

✓ Statut d'indépendance

Marco Bacon, membre de la Nation des Pekuakamiulniuatsh, est Directeur des relations avec les Premiers Peuples à l'Université du Québec à Montréal.

De septembre 2009 à juin 2019, il a occupé la fonction de directeur du Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Auparavant, il a travaillé pendant plusieurs années dans le domaine de l'éducation pour le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean. Il a été membre de la commission sectorielle en éducation de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Il siège aux conseils d'administration du Centre d'innovation des Premiers Peuples et du Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Marco Bacon est titulaire d'une maîtrise en arts (volet transmission) de l'Université du Québec à Chicoutimi.



Janice Bailey

Vice-présidente recherche, direction scientifique – secteur Nature et technologies

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2027

Janice L. Bailey est vice-présidente recherche, direction scientifique – secteur Nature et technologies depuis 2019.

Auparavant, elle était professeure en sciences animales et vice-doyenne à la recherche, à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation et professeure associée à la Faculté de médecine à l'Université Laval.

Elle siège aux conseils d'administration du GlycoNet et de Génome Québec. Elle est membre du Conseil des gouverneurs de la Fondation Espace pour la vie.

Janice Bailey est titulaire d'un doctorat en reproduction animale de la University of Guelph.



Valérie Bécaert

Directrice du groupe recherche et des programmes scientifiques, ServiceNow

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2027

✓ Statut d'indépendance

Valérie Bécaert est directrice du groupe recherche et des programmes scientifiques chez ServiceNow Research où elle est en charge des équipes de recherche fondamentale et des laboratoires de recherche appliquée.

Auparavant, elle a été directrice de la recherche fondamentale chez Element AI jusqu'à l'acquisition de cette société par ServiceNow en janvier 2021. Avant de se joindre à l'équipe d'Element AI, Valérie a occupé le poste de directrice exécutive d'IVADO dès sa création. Elle a entamé sa carrière à titre de chercheuse.

Elle siège au conseil d'administration de TechnoCompétence, de CEMIA et du Printemps Numérique.

Valérie Bécaert est titulaire d'un doctorat en génie chimique de Polytechnique Montréal.



David Carpentier

Étudiant en science politique et innovation sociale, HEC Montréal

Début du premier mandat : 26 août 2024

Fin du premier mandat : 25 août 2026

✓ Statut d'indépendance

David Carpentier est étudiant au doctorat en science politique à l'Université d'Ottawa et au deuxième cycle en gestion de l'innovation sociale à HEC Montréal.

Il siège au conseil d'administration de Force Jeunesse Inc.

David Carpentier est titulaire d'une maîtrise en science politique de l'Université du Québec à Montréal.



Benoit Chabot

Professeur titulaire à la Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2028

✓ Statut d'indépendance

Benoit Chabot est professeur titulaire à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Il a été co-fondateur et président d'une entreprise de biotechnologie découlant de ses recherches. Il siège sur le conseil d'administration de la Fondation des leucodystrophies.

Benoit Chabot est titulaire d'un doctorat sur l'épissage des ARNs pré-messagers à l'Université de Yale aux États-Unis.



Catherine Cimon-Paquet

Postdoctorante en sciences de l'éducation, Université Laval

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2027

✓ Statut d'indépendance

Catherine Cimon-Paquet est postdoctorante en sciences de l'éducation à l'Université Laval.

Elle est titulaire d'un doctorat en psychologie de l'Université du Québec à Montréal.



Martha Crago

Ancienne vice-rectrice recherche et création, Université McGill

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2028

✓ Statut d'indépendance

Martha Crago a été vice-présidente (recherche et innovation) de l'Université McGill et présidente du conseil d'administration du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). En 2016, la ministre des Sciences du Canada l'a choisie pour siéger au sein du comité de l'Examen du soutien fédéral aux sciences.

Elle siège sur le conseil d'administration du Musée canadien de la nature et du Canadian Light Source.

Martha Crago est titulaire d'un doctorat en sciences de la communication humaine de l'université McGill.



Nathalie de Marcellis-Warin

Professeur titulaire - Mathématiques et génie industriel, Polytechnique Montréal

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2026

Nathalie de Marcellis-Warin est professeure titulaire au Département de mathématiques et génie industriel de Polytechnique Montréal et présidente-directrice générale du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Auparavant, elle a été vice-présidente – Groupes Risque et Développement durable du CIRANO.

Elle siège aux conseils d'administration de la revue *Gestion* de HEC Montréal et de la Fondation de Polytechnique Montréal.

Nathalie de Marcellis-Warin est titulaire d'une maîtrise en mathématiques appliquées et sciences économiques et d'un doctorat en sciences de gestion de l'École Normale Supérieure de Cachan, en France.



Lise Gill

Retraitée – membre des Premières Nations

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2026

✓ Statut d'indépendance

Lise Gill est une kukum (grand-mère) de la communauté innue de Mashteuiatsh, une Pekuakamiulnushkueu.

Elle s'est consacrée plusieurs années à la défense des droits des Premiers Peuples au sein du Conseil tribal Mamuitun et d'organismes de défense des droits de la personne, telle l'Association des femmes autochtones du Québec. Elle a œuvré dans le domaine culturel des Premiers Peuples en tant que membre du conseil d'administration et présidente de la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh et de la Fondation de l'héritage culturel autochtone. Lise Gill est titulaire d'une maîtrise en science politique de l'Université Laval.



Raef Gouiaa

Professeur et directeur module sciences comptables, Université du Québec en Outaouais

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2027

✓ Statut d'indépendance

Raef Gouiaa est professeur et directeur du Module des sciences comptables à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est responsable du Groupe de recherche sur la performance à l'UQO et membre du CPA-Canada Accounting and Governance Research Centre et de l'Association de contrôle de gestion. Raef Gouiaa occupe le poste de vice-président Relève au Regroupement des membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) de l'Outaouais.

Il siège au conseil d'administration du Regroupement des CPA de l'Outaouais.

Raef Gouiaa est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA, CMA). Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires pour cadre de l'UQO et de l'Université du Québec à Montréal, ainsi que d'un doctorat en sciences de gestion de l'Université de Sfax en Tunisie.



Carole Jabet

Vice-présidente recherche, direction scientifique – secteur Santé

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2027

Carole Jabet est vice-présidente recherche, direction scientifique – secteur Santé depuis 2019.

Jusqu'à sa nomination, elle était directrice adjointe de la recherche au Centre de recherche du CHUM. De 2003 à 2009, elle a travaillé au sein de Génome Québec, notamment au poste de vice-présidente aux affaires scientifiques. Elle a ensuite agi en tant qu'associée de la firme-conseil CapCOGITO.

Elle siège aux conseils d'administration du Consortium québécois sur la découverte du médicament, de Montréal InVivo et de Mères avec pouvoir.

Carole Jabet est titulaire d'un diplôme d'ingénieure de l'École centrale de Lyon, et d'un doctorat en sciences, option biophysique et biologie moléculaire, de l'École centrale de Paris.



Bartha Maria Knoppers

Professeure émérite distinguée James McGill

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2026

✓ Statut d'indépendance

Bartha Maria Knoppers est professeur émérite distinguée James McGill, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit et médecine et directrice du Centre de génomique et de politique de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill.

Elle a été la fondatrice du Projet public de génomique des populations et de la biobanque de la population du Québec CARTaGENE. Elle a été présidente du comité d'éthique et de gouvernance du Consortium international sur le génome du cancer (2009-2017) et coprésidente du groupe de travail sur la réglementation et l'éthique de l'Alliance mondiale pour la génomique et la santé, qu'elle a cofondée.

Elle siège au conseil d'administration de Global Alliance for Genomics and Health.

Bartha Maria Knoppers est titulaire d'un doctorat en droit médical comparé de l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne en France.



Samuel Leduc-Frenette

Étudiant au doctorat en science de la Terre, Institut nationale de la recherche scientifique

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2027

✓ Statut d'indépendance

Samuel Leduc-Frenette est doctorant en sciences de la Terre à l'Institut national de la recherche scientifique. Avant d'étudier dans le domaine de l'environnement, il a travaillé dans les secteurs des médias et du droit du travail.

Samuel Leduc-Frenette est titulaire de diplômes en journalisme, en droit et en histoire.



Éric Lefebvre

Directeur général du Partenariat du Quartier des spectacles

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2027

✓ Statut d'indépendance

Éric Lefebvre est directeur général du Partenariat du Quartier des spectacles.

Il a fondé CHOQ-La radio universitaire de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et a été directeur général de CIBL, la radio communautaire francophone de Montréal. Il a également créé Synapse C, le pôle sur les données massives en culture.

Il siège aux conseils d'administration de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec et du Global Cultural District Network.

Éric Lefebvre est titulaire d'un baccalauréat ès arts en communication de l'UQAM.



Gheorghe Marin

Directeur général, Centre de métallurgie du Québec

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2026

✓ Statut d'indépendance

Gheorghe Marin est directeur général du Centre de métallurgie du Québec, un centre collégial de transfert de technologie intégré au cégep de Trois-Rivières. Auparavant, il a été ingénieur métallurgiste dans une fonderie d'acier, puis ingénieur d'usine chez Précitech à Québec. Il a également été directeur d'usine chez Précitech-Maxtech, directeur de recherche et développement chez Alphacasting, et directeur scientifique chez Fluoroseal.

Il siège aux conseils d'administration du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium, de l'American Foundry Society, division Est du Canada et du Comité sectoriel de main-d'œuvre de la métallurgie du Québec.

Gheorghe Marin est titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en génie industriel de l'Université Laval.



Jean-Pierre Perreault

Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures, Université de Sherbrooke

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2028

Jean-Pierre Perreault est professeur titulaire au Département de biochimie de l'Université de Sherbrooke. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de direction de la recherche à cette université, notamment ceux de doyen associé au développement de la Faculté (2009 à 2010) et de vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de 2010 à 2017, avant d'être nommé vice-recteur à la recherche et aux études supérieures. Jean-Pierre Perreault est le directeur fondateur du Centre d'excellence de recherche de la biologie de l'ARN et l'un des cofondateurs du RiboClub, un regroupement canadien des chercheurs intéressés par l'étude de l'ARN. Il a présidé la Société canadienne de biochimie, biologie moléculaire et cellulaire. Il a été président de l'Acfas de 2021 à 2024.

Il est membre du conseil d'administration de Calcul Québec, de celui de l'Institut nordique du Québec et celui de l'Acfas. Il est également membre du comité de gouvernance de Médicaments Québec et du Conseil des membres du CRSNG.

Jean-Pierre Perreault est titulaire d'un doctorat en biochimie de l'Université de Montréal.



Louise Poissant

Vice-présidente recherche, direction scientifique – secteur Société et culture

Début du premier mandat : 17 juillet 2024

Fin du premier mandat : 16 juillet 2027

Louise Poissant est vice-présidente recherche, direction scientifique – secteur Société et culture depuis le 1^{er} octobre 2015.

Après avoir enseigné au Département de communication de l'Université d'Ottawa, elle a occupé le poste de professeure titulaire à l'École des arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle a aussi dirigé le Centre interuniversitaire des arts médiatiques et a été doyenne de la Faculté des arts de l'UQAM.

Elle siège au conseil d'administration de Savoir Média, du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec et de Synapse C.

Louise Poissant est titulaire d'un doctorat en philosophie de l'Université de Montréal.

OBSERVATEUR DU MEIE

Richard Masse

Sous-ministre adjoint

Secteur de la science et de l'innovation

Désigné le 22 octobre 2024

OBSERVATEUR DU MES

Sylvain Périgny

Sous-ministre adjoint

Secteur des affaires universitaires, de la recherche et de la transformation numérique

Désigné le 15 août 2024

Comités statutaires du conseil d'administration

Le conseil d'administration confie des mandats particuliers à quatre comités statutaires, à savoir le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines, le comité d'audit et le comité des programmes.

Participation des membres aux séances du conseil d'administration et de ses comités

Membres au 31 mars 2025	Conseil d'administration	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité d'audit	Comité des programmes
Daniel Coderre	2/2 (président)	1/1 (président)	1/1 (président)		
Rémi Quirion	2/2				1/1 (président)
Janice Bailey	2/2				1/1
Carole Jabet	2/2				1/1
Louise Poissant	2/2				1/1
Marco Bacon	2/2	1/1			
Valérie Bécaert	2/2	1/1			
David Carpentier	2/2				1/1
Benoit Chabot	2/2		1/1		
Catherine Cimon-Paquet	2/2			2/2	
Martha Crago	1/2	1/1			
Nathalie de Marcellis-Warin	2/2				1/1
Lise Gill	2/2		1/1		
Raef Gouiaa	2/2			2/2 (président)	
Bartha Knoppers	2/2	1/1			
Samuel Leduc-Frenette	2/2		1/1		
Éric Lefebvre	2/2			2/2	
Gheorghe Marin	2/2			2/2	
Jean-Pierre Perreault	2/2				1/1

Formations

Titre de la formation	Format	Durée	Participation des membres (nb)
Rôles et responsabilités du conseil d'administration et des administrateurs	Virtuel	2 h	14
Gestion intégrée des risques	Capsule vidéo	15 min	15

Responsabilités du conseil d'administration

Entre le 1^{er} juin 2024 et le 31 mars 2025, le **conseil d'administration** a tenu deux séances ordinaires et une séance de travail visant à identifier les objectifs de la planification stratégique 2025-2028 du FRQ. Il a adopté par résolution :

- Sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique :
 - Le règlement intérieur et le code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration
 - L'engagement éthique et de confidentialité des membres des comités consultatifs
 - La nomination de la vice-présidente et de la secrétaire du conseil d'administration
 - Les nominations des membres des comités statutaires et des comités consultatifs, à savoir le comité scientifique de chacun des secteurs de recherche du FRQ, le comité intersectoriel étudiant, le comité sur l'éthique de la recherche et le comité sur la conduite responsable en recherche
 - Le règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits
 - La mission, la vision et les valeurs du FRQ
 - Les questions de consultation à la communauté de la recherche, dans le cadre de la planification stratégique 2025-2028
 - Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, du Fonds de recherche du Québec – Santé et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture
 - La politique de la gestion intégrée des risques
 - La politique de gestion des plaintes
- Sur recommandation du comité des ressources humaines :
 - Le plan d'effectifs et l'organigramme 2024-2025
 - La politique de prévention et de gestion des situations de harcèlement
- Sur recommandation du comité d'audit :
 - Les états financiers pour l'exercice clos au 31 mai 2024 du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, du Fonds de recherche du Québec – Santé et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture
 - La collecte de données des prévisions budgétaires pluriannuelles du Secrétariat du Conseil du trésor pour le FRQ
- Sur recommandation du comité des programmes :
 - Les ajustements aux règles du programme Regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies
 - Les règles des programmes Revue scientifique intersectorielle et Chaires en diplomatie scientifique

Responsabilités des comités statutaires du conseil d'administration

Outre les sujets ayant fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration :

- Le **Comité de gouvernance et d'éthique** a discuté de l'offre de formations s'adressant aux administratrices et aux administrateurs, ainsi que des risques stratégiques pour l'année 2025-2026. Il a assuré le suivi d'une formule de reconnaissance territoriale et des activités du comité intersectoriel étudiant.
- Le **Comité des ressources humaines** a discuté du recrutement de la vice-présidence recherche, direction scientifique du secteur Société et culture.
- Le **Comité d'audit** a assuré le suivi du budget et du plan d'audit des états financiers par le Vérificateur général du Québec. Il a aussi assuré le suivi du processus de gestion intégrée des risques.
- Le **Comité des programmes** a participé aux réflexions entourant la planification stratégique 2025-2028 et a assuré le suivi des réunions des comités scientifiques consultatifs des trois secteurs de recherche du FRQ.

Comités consultatifs du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est doté de six comités consultatifs : un comité scientifique par secteur de recherche couvert par le FRQ, un comité étudiant, un comité sur l'éthique de la recherche et un comité sur la conduite responsable en recherche.

Comités scientifiques		
Secteur Nature et technologies	Secteur Santé	Secteur Société et culture
Janice Bailey (présidente) Li Zhen Cheng Mathieu Dalvai Marc-Antoni Goulet Julie Hlavacek-Larrondo David Levasseur Marie-Pierre Ippersiel Edel Pérez-López Madison Rilling Christian Sarra-Bournet Guillaume St-Onge Simone Têtu Julie Mireille Thériault	Carole Jabet (présidente) Angela Alberga Benoit Arsenaault Marie-Ève Blackburn Roxane Borgès Da Silva Sylvain Bouix Sébastien Charles Marie-Violaine D Ponte Natalia Gorelik Janie Houle Steve Jean Catherine Laprise Filip Milisav Alexandre Prat Angela Pearson An Tang Catherine Wilhelmy Observateurs ou observatrices Annie Blouin Pascale Lehoux Eric Litvak	Louise Poissant (présidente) Christian Agboblí Sébastien Arcand Sylvie Belleville Magaly Brodeur Carmen Dionne Annie Gérin Stéphane Grenier Virginie Houle Lisandre Labrecque-Lebeau Lynn Lapostolle Catherine Malboeuf-Hurtubise Arnaud Montreuil Daniel Normandin Stéphane Roche Vivek Venkatesh Observateurs ou observatrices Christina Vigna Coryell Boffy
Comité intersectoriel étudiant	Comité sur l'éthique de la recherche	Comité sur la conduite responsable en recherche
Yan Bertrand (président) Marie-Violaine D Ponte (vice-présidente) Simone Têtu (vice-présidente) Maëlle Corcuff Virginie Houle Corinne Leveau Félix L'Heureux-Bilodeau Ha-Loan Phan Katerina Sviderska Mame Mbayang Thiam Élisabeth Viau Cynthia Vincent	Mylène Deschênes (présidente) Sonia Boivin Renaud Boulanger Geneviève Cardinal Hazar Haidar Renaud Lachapelle Emmanuelle Marceau Jean Poupart Éric Sévigny	Jacques Beauvais (président) Sabin Boily (vice-président) Louise Laforest Michèle Stanton-Jean Armelle Tchoumi Nérée

Rémunération des membres du conseil d'administration – pour l'exercice clos au 31 mars 2025

Nom du membre	Rémunération versée pour la participation au CA ¹		Rémunération versée pour la participation aux comités ²		Rémunération globale pour l'année financière ³
	Présidence	Membre	Présidence	Membre	
Daniel Coderre	10 600 \$	0 \$	2 100 \$	0 \$	12 700 \$
Valérie Bécaert	0 \$	5 300 \$	0 \$	700 \$	6 000 \$
David Carpentier	0 \$	5 300 \$	0 \$	700 \$	6 000 \$
Catherine Cimon-Paquet	0 \$	5 300 \$	0 \$	1 400 \$	6 700 \$
Lise Gill	0 \$	5 300 \$	0 \$	700 \$	6 000 \$
Samuel Leduc-Frenette	0 \$	5 300 \$	0 \$	700 \$	6 000 \$
Éric Lefebvre	0 \$	5 300 \$	0 \$	1 400 \$	6 700 \$

¹Le jeton pour chaque séance du conseil d'administration est de 5 300 \$ pour la présidente ou le président et de 2 650 \$ pour les autres administratrices et administrateurs.

²Le jeton pour chaque séance d'un comité statutaire est de 1 050 \$ pour la présidente ou le président et de 700 \$ pour les autres membres du comité.

³À ces montants s'ajoutent 11 532 \$ pour les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation de l'ensemble des administratrices et administrateurs.

Rémunération des cinq dirigeantes et dirigeants les mieux rémunérés

Nom et fonction des (5) cinq dirigeantes et dirigeants les mieux rémunérés	Rémunération de base versée	Rémunération variable		Contribution au régime de retraite payé par le FRQ	Autres avantages versés ou accordés	Rémunération globale pour l'année financière
		Rémunération variable annuelle	Régime d'intéressement à long terme versé			
Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec et président directeur-général du FRQ	253 942 \$	22 471 \$	0 \$	23 867 \$	62 568 \$	362 848 \$
Janice Bailey, vice-présidente recherche, direction scientifique du secteur Nature et technologies	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 597 \$	0 \$	208 118 \$
Carole Jabet, vice-présidente recherche, direction scientifique du secteur Santé	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 597 \$	0 \$	208 118 \$
Louise Poissant, vice-présidente recherche, direction scientifique du secteur Société et culture	187 521 \$	0 \$	0 \$	0 \$	19 464 \$	206 985 \$
Karine Assal, vice-présidente exécutive et secrétaire du CA	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 597 \$	0 \$	208 118 \$

4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Nombre total de demandes reçues

Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Demandes de rectification	Total
6	5	0	11

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Demandes de rectification
0 à 20 jours	6	4	0
21 à 30 jours	2	0	0
31 jours et plus	0	1	0
Total	8	5	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'année financière			
	Documents administratifs	Renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la Loi sur l'accès invoquées
Acceptée	3	5	0	s.o.
Partiellement acceptée	3	0	0	Articles 1, 14, 23, 24 47 (1) et (3), 53, 54 et 57 al. 1(2)
Refusée	1	0	0	Articles 47 (3), 53, 53.1 et 54
Autre ¹	1	0	0	Aucun document (articles 1 et 47(3))

¹ Sont documentées dans la catégorie « Autre », les demandes irrecevables (article 42 de la *Loi sur l'accès*, ci-après « LAI »), inapplicables (article 9 LAI) ou redirigées vers un ou d'autres organismes publics (article 48 LAI). Se retrouvent également ici toute décision selon laquelle aucun document visé par la demande n'est détenu (article 1 LAI) ou tout autre type de situation, par exemple le désistement de la personne requérante.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	1

Tous les documents administratifs auxquels le FRQ a donné accès ont été diffusés sur le site web du FRQ, conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1, r. 2). Tous les documents ont été diffusés dans les délais prescrits, à l'exception de trois demandes diffusées en retard en raison de la mise à jour de la page web.

Tous les nouveaux membres du personnel du FRQ doivent suivre une formation en ligne sur la protection des renseignements personnels et une formation sur la cybersécurité. Cette dernière formation aborde certains enjeux relativement à la protection des renseignements personnels.

4.8 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration

Émissaire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire?	oui
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État?	oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Avis de nomination à une rencontre du personnel et information dans l'intranet

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation a pris une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle et l'a transmise au ministre de la Langue française en vue de son approbation?	oui ; en attente de l'approbation de la directive par le ministre de la Langue française
Si vous avez une directive particulière, combien d'exceptions cette directive compte-t-elle?	en attente de l'approbation de la directive par le ministre de la Langue française
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	oui
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions :	2

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État?	oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	L'intranet accessible au personnel du FRQ contient une section « Outils - langue française ». Cette section présente un aide-mémoire et une formation enregistrée en 2023. Une nouvelle formation sera donnée à tout le personnel lorsque le MLF aura finalisé l'analyse de la Directive (déposée dans les délais attendus par le MLF).

Questions	Réponses
<p>L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue</i> française prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.</p> <p>Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé?</p>	<p>31</p>
<p>Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable?</p>	<p>14</p>

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Comment on fait pour comprendre
les besoins de gens si différents?



francis desharnais 2024

© Francis Desharnais 2024
À la découverte de la science citoyenne, une activité
grand public du programme Engagement (FRQ
- Musée de la civilisation de Québec)

5. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec (le Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent. Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont aucun membre ne fait partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., MSRC
Scientifique en chef du Québec

Karine Assal, CPA, EMBA
Vice-présidente Exécutive

Montréal, le 20 juin 2025



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Fonds de recherche du Québec (« le Fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice de dix mois clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de dix mois clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Pour le vérificateur général par intérim du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur général d'audit

Montréal, le 20 juin 2025

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE DE DIX MOIS CLOS LE 31 MARS 2025

	31 mars 2025 (12 mois)	31 mars 2025 (10 mois)
	Budget (note 17)	Réel
REVENUS		
Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 4)	309 058 000 \$	282 215 661 \$
Intérêts et autres revenus	37 254 000	8 901 472
	<u>346 312 000</u>	<u>291 117 133</u>
CHARGES		
Subventions et bourses octroyées	330 119 000	18 394 630
Fonctionnement (note 5)	22 667 000	18 606 566
Opération de restructuration (note 3)	-	248 479 881
	<u>352 786 000</u>	<u>285 481 077</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(6 474 000)	5 636 056
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>11 003 000</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 6)	<u><u>4 529 000 \$</u></u>	<u><u>5 636 056 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2025

	<u>31 mars 2025</u>
ACTIFS FINANCIERS	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	167 793 373 \$
Intérêts courus	239 461
Subventions à recevoir et autres créances (note 8)	<u>76 273 736</u>
	<u>244 306 570</u>
PASSIFS	
Subventions et bourses à payer	51 196 372
Créditeurs et charges à payer (note 10)	3 571 813
Provision pour allocations de transition (note 13)	580 542
Apports reportés (note 11)	<u>183 788 937</u>
	<u>239 137 664</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>5 168 906</u>
ACTIFS NON FINANCIERS	
Charges payées d'avance	130 063
Immobilisations corporelles (note 12)	<u>337 087</u>
	<u>467 150</u>
EXCÉDENT CUMULÉ (note 6)	<u><u>5 636 056 \$</u></u>

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration :

Daniel Coderre, Ph. D., ASC
Président du conseil d'administration

Raef Gouiaa, MBA, Ph.D., CPA
Président du comité d'audit

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
DE L'EXERCICE DE DIX MOIS CLOS LE 31 MARS 2025

	31 mars 2025 (12 mois)	31 mars 2025 (10 mois)
	<u>Budget (note 17)</u>	<u>Réel</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>(6 474 000) \$</u>	<u>5 636 056 \$</u>
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Opération de restructuration (note 3)	-	(461 963)
Acquisitions	(701 000)	(90 923)
Amortissement	<u>333 000</u>	<u>215 799</u>
	<u>(368 000)</u>	<u>(337 087)</u>
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE		
Opération de restructuration (note 3)	-	(348 007)
Acquisitions	(250 000)	(139 220)
Utilisation	<u>250 000</u>	<u>357 164</u>
	<u>-</u>	<u>(130 063)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(6 842 000)	5 168 906
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>7 400 000</u>	<u>-</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>558 000 \$</u></u>	<u><u>5 168 906 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE DE DIX MOIS CLOS LE 31 MARS 2025

	31 mars 2025 (10 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	
Excédent de l'exercice	5 636 056 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :	
Opération de restructuration (note 3)	456 921 129
Virement des apports reportés	(98 353 769)
Amortissement des immobilisations corporelles	215 799
	<u>364 419 215</u>
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :	
Intérêts courus	809 962
Subventions à recevoir et autres créances	(1 222 943)
Subventions et bourses à payer	(268 984 185)
Créditeurs et charges à payer	(57 828)
Provision pour allocations de transition	26 168
Apports reportés	72 662 447
Charges payées d'avance	217 944
	<u>(196 548 435)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>167 870 780</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(77 407)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	167 793 373
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>-</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	<u><u>167 793 373 \$</u></u>
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE	
Intérêts encaissés	7 100 358 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE DE DIX MOIS CLOS LE 31 MARS 2025

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec (le Fonds) est institué en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation, RLRQ c. M-14.1* (la Loi). Le Fonds a pour mission de soutenir le développement stratégique et cohérent de la recherche scientifique au Québec dans les secteurs des sciences naturelles et du génie, des sciences de la santé, des sciences sociales et humaines, des arts et lettres.

Le Fonds a également pour mission de promouvoir la formation de la relève en recherche et l'excellence en recherche afin de contribuer à l'avancement des connaissances et à l'élaboration de solutions en réponse aux défis de société auxquels est confronté le Québec. Il concourt au développement durable de la société et met à profit les principes de l'innovation sociale. Il favorise, à l'égard de chacun des secteurs, le rayonnement de la science et de ses résultats au Québec, ailleurs au Canada et à l'étranger.

En vertu de l'article 22.3 de la Loi, le scientifique en chef est d'office président-directeur général du Fonds de recherche du Québec.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, le Fonds n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en monnaies étrangères.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les subventions et bourses à payer ainsi que les créditeurs et charges à payer, à l'exception de certains avantages sociaux à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées sous le poste « Apports reportés » lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Les subventions affectées à l'octroi de subventions et de bourses sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Intérêts

Les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

CHARGES

Subventions et bourses octroyées

Les subventions et bourses octroyées sont comptabilisées aux résultats lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les placements à court terme qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les équivalents de trésorerie ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provisions pour vacances et congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, le Fonds estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour maladie n'est jugé nécessaire, car les congés de maladie accumulés par les employés en fin d'exercice seront payés au cours de l'exercice suivant.

Provision pour allocations de transition

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative, soit :

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats et de l'excédent cumulé. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. OPÉRATION DE RESTRUCTURATION

En vertu de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* (L.Q. 2024, c.16), le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (FRQNT), le Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS) et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) sont fusionnés le 1^{er} juin 2024 au sein du Fonds. À compter de cette date, leurs patrimoines n'en forment alors qu'un seul qui est celui du Fonds. Leurs droits et leurs obligations deviennent les droits et les obligations du Fonds et ce dernier devient partie à toute procédure à laquelle ils étaient partie.

Des actifs d'un montant de 284 541 464 \$ et des passifs d'un montant de 533 831 315 \$ ont été transférés au Fonds. Aucune contrepartie n'a été versée en compensation. L'effet net de l'opération de restructuration de 248 479 881 \$ a été constaté à l'état des résultats dans le poste « Opération de restructuration ».

Des obligations contractuelles d'un montant de 425 643 628 \$ ont été transférés. Aucun droit contractuel, actif éventuel ni passif éventuel n'a été transféré. De plus, aucun coût lié à la restructuration n'a été engagé.

Au 1^{er} juin 2024, la valeur comptable nette respective des actifs et des passifs transférés est la suivante :

	FRQNT	FRQS	FRQSC	Ajustements*	Soldes après ajustements
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	96 910 510 \$	43 544 012 \$	67 986 726 \$	- \$	208 441 248 \$
Intérêts courus	560 102	198 183	291 138	-	1 049 423
Subventions à recevoir et autres créances	39 482 934	24 246 711	33 091 709	(21 770 561)	75 050 793
	136 953 546	67 988 906	101 369 573	(21 770 561)	284 541 464
PASSIFS					
Subventions et bourses à payer	106 852 519	121 819 628	91 508 410	-	320 180 557
Créditeurs et charges à payer	9 051 263	9 092 442	7 242 981	(21 770 561)	3 616 125
Provision pour allocations de transition	80 478	340 287	133 609	-	554 374
Apports reportés	86 716 316	52 554 963	70 441 482	(232 502)	209 480 259
	202 700 576	183 807 320	169 326 482	(22 003 063)	533 831 315
ACTIFS NON FINANCIERS					
Charges payées d'avance	283 998	49 932	14 077	-	348 007
Immobilisations corporelles	233 633	133 120	95 210	-	461 963
	517 631	183 052	109 287	-	809 970
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ	(65 229 399) \$	(115 635 362) \$	(67 847 622) \$	232 502 \$	(248 479 881) \$

*Annulation des opérations interentités.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	31 mars 2025 (10 mois)
Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun	
Sans modalité	
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	186 326 400 \$
Avec modalités	
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	64 578 564
Régie de l'assurance maladie du Québec	22 000 000
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	1 908 058
Ministère de la Santé et des Services sociaux	1 092 888
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	1 000 000
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	809 116
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	745 802
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	447 341
Secrétariat à la jeunesse du Québec	249 139
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	248 661
Autres	157 615
	<u>93 237 184</u>
Subventions du secteur privé et autres	
Avec affectations	
Merck	651 445
Pfizer	588 223
GlaxoSmithKline	558 815
Novonordisk	307 500
Fondation du cancer du sein du Québec	220 000
Consulat général de France à Montréal	114 500
Autres	211 594
	<u>2 652 077</u>
	<u><u>282 215 661 \$</u></u>

5. FONCTIONNEMENT

	31 mars 2025 (10 mois)
Traitements et avantages sociaux	14 313 379 \$
Loyer et assurances	1 209 393
Honoraires professionnels	1 143 158
Entretien et licences	572 607
Déplacements et séjours	700 099
Fournitures et approvisionnement	452 131
Amortissement des immobilisations corporelles	215 799
	<u>18 606 566 \$</u>

6. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a affecté l'excédent cumulé de 5 636 056 \$ au 31 mars 2025 à des bourses et des subventions qui seront octroyées au cours du prochain exercice. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>31 mars 2025</u>
Encaisse	29 175 811 \$
Équivalents de trésorerie :	
Certificats de placement garanti (CPG)	12 352 998
Fonds communs de placement (FCP)	126 264 564
	<u>167 793 373 \$</u>

Au 31 mars 2025, les équivalents de trésorerie sont constitués de certificats de placement garanti (CPG) portant intérêt à des taux variant entre 3,00 % et 4,50 %, rachetables en tout ou en partie à tout moment et échéant entre avril et juillet 2025. Les équivalents de trésorerie sont aussi constitués d'unités de fonds communs de placement (FCP) à taux variables, sans date d'échéance et rachetables en tout ou en partie à tout moment. Les intérêts sont calculés chaque jour sur le solde de clôture et versés chaque mois sous forme de distributions réinvesties dans le FCP. Au 31 mars 2025, les unités portaient un taux d'intérêt annuel de 2,45 %.

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>31 mars 2025</u>
Apparentés sous contrôle commun	
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	30 179 600 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	30 151 785
Ministère de l'Enseignement supérieur	6 986 190
Secrétariat à la jeunesse	5 500 000
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	970 000
Ministère de la Famille	525 000
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	500 000
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	200 000
Secrétariat à la condition féminine	200 000
Ministère de l'Éducation	162 250
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	105 000
Autres	244 895
Taxes à la consommation à recevoir	43 971
Autres	505 045
	<u>76 273 736 \$</u>

9. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds est autorisé par décret du gouvernement à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2026, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 40 000 000 \$, conditionnellement à ce que l'encours des emprunts à court terme ou par marge de crédit soit ramené à zéro à la fin de chaque exercice financier. Au 31 mars 2025, la facilité de crédit est inutilisée.

Le Fonds dispose d'une marge de crédit de 5 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,50 % garantie par les subventions à recevoir du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie y compris les intérêts et autres revenus provenant de celles-ci, les sûretés réelles ou personnelles garantissant ces créances et les sommes d'argent provenant de leur perception, et ce, jusqu'en septembre 2030. Au 31 mars 2025, cette marge de crédit est inutilisée.

10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>31 mars 2025</u>
Traitements et avantages sociaux	3 324 218
Fournisseurs et autres créditeurs	<u>247 595</u>
	<u>3 571 813 \$</u>

11. APPORTS REPORTÉS

	<u>31 mars 2025</u>		
	Apparentés sous contrôle commun	Secteur privé et autres	Total
Solde au début	-	-	-
Opération de restructuration (note 3)	205 414 204	4 066 055	209 480 259
Apports de l'exercice	67 899 682	4 762 765	72 662 447
Virements aux revenus de subventions	(93 237 184)	(2 652 077)	(95 889 261)
Virements aux résultats	(2 280 658)	(183 850)	(2 464 508)
Solde à la fin	<u>177 796 044 \$</u>	<u>5 992 893 \$</u>	<u>183 788 937 \$</u>

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu de stipulations (ou modalités) ou d'affectations externes prescrites aux ententes, sont destinées à l'octroi de subventions et de bourses.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>31 mars 2025</u>				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	-	-	-	-	-
Opération de restructuration (note 3)	856 435	2 137 334	1 407 800	3 249 099	7 650 668
Acquisitions	11 194	52 343	-	27 386	90 923
Radiations	(678 383)	(1 881 850)	(1 238 959)	-	(3 799 192)
Solde à la fin	<u>189 246 \$</u>	<u>307 827 \$</u>	<u>168 841 \$</u>	<u>3 276 485 \$</u>	<u>3 942 399 \$</u>
Amortissement cumulé					
Solde au début	-	-	-	-	-
Opération de restructuration (note 3)	791 369	2 019 340	1 355 839	3 022 157	7 188 705
Amortissement de l'exercice	30 239	60 491	28 049	97 020	215 799
Radiations	(678 383)	(1 881 850)	(1 238 959)	-	(3 799 192)
Solde à la fin	<u>143 225 \$</u>	<u>197 981 \$</u>	<u>144 929 \$</u>	<u>3 119 177 \$</u>	<u>3 605 312 \$</u>
Valeur comptable nette	<u>46 021 \$</u>	<u>109 846 \$</u>	<u>23 912 \$</u>	<u>157 308 \$</u>	<u>337 087 \$</u>

Au 31 mars 2025, le poste « Créditeurs et charges à payer » inclut un montant de 13 516 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les employés du Fonds participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès

Au 1^{er} janvier 2025, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,39 % à 9,09 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est resté stable à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 854 376 \$. Les obligations du Fonds envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour allocations de transition

Les allocations de transition sont payables au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

Au 31 mars 2025, la charge de l'exercice s'élève à 26 168 \$.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Subventions et bourses

Au 31 mars 2025, les obligations du Fonds sont de 504 340 082 \$ à l'égard des subventions et bourses, et ce, jusqu'en mars 2033. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires. L'octroi d'une subvention ou d'une bourse et les montants des exercices subséquents demeurent conditionnels à la décision du conseil d'administration du Fonds en fonction de ses priorités stratégiques. Le cas échéant, les octrois peuvent être modifiés, revus ou annulés par le conseil d'administration, et ce, sans préavis.

Les versements futurs exigibles au cours des prochains exercices à l'égard des subventions et des bourses s'établissent comme suit :

2026	245 897 251 \$
2027	157 505 147
2028	64 351 797
2029	18 274 406
2030	13 861 481
2031	2 350 000
2032	1 050 000
2033	1 050 000
	<hr/>
	504 340 082 \$
	<hr/>

15. APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés du scientifique en chef du Québec, des vice-présidentes recherche, de la vice-présidente exécutive et des autres membres du conseil d'administration

Le Fonds n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

16. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des intérêts courus et les subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à la consommation à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux intérêts courus est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances de 76 229 765 \$ puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun lesquelles sont des entités gouvernementales.

Au 31 mars 2025, le Fonds n'a aucune créance en souffrance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. Le Fonds considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. Les passifs financiers du Fonds ont une échéance de moins d'un an.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt sur sa marge de crédit et sur les flux de trésorerie futurs liés aux intérêts sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie à taux variables. Le Fonds juge qu'il est peu exposé au risque de taux d'intérêt.

17. DONNÉES BUDGÉTAIRES

Les données budgétaires présentées à l'état des résultats et de l'excédent cumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets sont fournies aux fins de comparaison. Elles ont été établies à partir des estimations originales et approuvées du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, du Fonds de recherche du Québec - Santé et du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Aucun budget du Fonds n'a été approuvé par son conseil d'administration.

La base de comparaison avec les résultats réels est différente, le budget présenté couvre une période de 12 mois en raison de la nature cyclique de ses opérations.

ANNEXES



ANNEXES

Tableau de bord du plan stratégique – secteur Nature et technologies

OBJECTIFS	INDICATEURS	MESURES DE DÉPART 2020-2021	RÉSULTATS (ET CIBLES) 2022-2023	RÉSULTATS (ET CIBLES) 2023-2024	CIBLES 2024-2025	RÉSULTATS 2024-2025
ORIENTATION 1 : ATTIRER ET RETENIR DES TALENTS EN RECHERCHE DIVERSIFIÉS, CRÉATIFS ET AGILES, ASSURANT UNE MAIN-D'ŒUVRE INNOVANTE POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ						
1.1 Accroître l'attractivité de la formation en recherche	1. Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale	1 634	1 846 (1 830)	2 186 (1 920)	1 950	2 173
1.2 Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales	2. Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales	210	407 (360)	679 (380)	390	678
1.3 Valoriser la diversité des parcours de carrières	3. Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire	-	-	-	100 %	90 %
ORIENTATION 2 : PROPULSER LA RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE, GÉNÉRATRICE DE DÉCOUVERTES DE RUPTURE						
2.1 Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international	4. Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique	-	36 (28)	32 (28)	28	33
	5. Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale	2 394	2 570 (2 420)	2 589 (2 500)	2 550	2 770
	6. Nombre de publications du Québec en SNG parmi le 10 % des plus citées dans le monde	957	1 095 (975)	952 (1 000)	1 020	907
2.2 Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche	7. Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques	-	-	44 % (30 %)	55 %	79 %
2.3 Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société	8. Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique	77	125 (90)	161 (110)	140	143
ORIENTATION 3 : POSITIONNER LA RECHERCHE COMME UN INCONTOURNABLE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE PARTENAIRES ET AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ						
3.1 Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société	9. Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société	42	69 (50)	95 (55)	65	99
3.2 Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche	10. Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société	31	130 (45)	136 (60)	75	144
3.3 Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	11. Nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies	64	152 (100)	209 (120)	140	213

Tableau de bord du plan stratégique – secteur Santé

OBJECTIFS	INDICATEURS	MESURES DE DÉPART 2020-2021	RÉSULTATS (ET CIBLES) 2022-2023	RÉSULTATS (ET CIBLES) 2023-2024	CIBLES 2024- 2025	RÉSULTATS 2024-2025
ORIENTATION 1 : ATTIRER ET RETENIR DES TALENTS EN RECHERCHE DIVERSIFIÉS, CRÉATIFS ET AGILES, ASSURANT UNE MAIN-D'ŒUVRE INNOVANTE POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ						
1.1 Accroître l'attractivité de la formation en recherche	1. Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale	895	1 024 (965)	1 193 (1 000)	1 040	1 167
1.2 Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales	2. Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales	189	443 (435)	803 (595)	765	836
1.3 Valoriser la diversité des parcours de carrières	3. Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire	-	-	-	100 %	Reporté à 2026
ORIENTATION 2 : PROPULSER LA RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE, GÉNÉRATRICE DE DÉCOUVERTES DE RUPTURE						
2.1 Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international	4. Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique	-	23 (23)	24 (23)	23	24
	5. Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale	4 400	4 666 (4 520)	4 686 (4 650)	4 700	4 942
	6. Nombre de publications du Québec en Santé parmi le 10 % des plus citées dans le monde	1 552	1 693 (1 600)	1 479 (1 650)	1 700	1 459
2.2 Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche	7. Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques	-	-	35 % (30 %)	55 %	70 %
2.3 Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société	8. Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique	84	98 (95)	183 (120)	140	156
ORIENTATION 3 : POSITIONNER LA RECHERCHE COMME UN INCONTOURNABLE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE PARTENAIRES ET AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ						
3.1 Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société	9. Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société	26	60 (30)	67 (35)	40	94
3.2 Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche	10. Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société	23	108 (30)	116 (40)	45	119
3.3 Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	11. Nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies	66	105 (75)	136 (105)	135	162

Tableau de bord du plan stratégique – secteur Société et culture

OBJECTIFS	INDICATEURS	MESURES DE DÉPART 2020-2021	RÉSULTATS (ET CIBLES) 2022-2023	RÉSULTATS (ET CIBLES) 2023-2024	CIBLES 2024- 2025	RÉSULTATS 2024-2025			
ORIENTATION 1 : ATTIRER ET RETENIR DES TALENTS EN RECHERCHE DIVERSIFIÉS, CRÉATIFS ET AGILES, ASSURANT UNE MAIN-D'ŒUVRE INNOVANTE POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ									
1.1 Accroître l'attractivité de la formation en recherche	1. Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale	1 242	1 484 (1 400)		1 634 (1440)		1 460	1649	
1.2 Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales	2. Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales	285	481 (440)		716 (480)		490	798	
1.3 Valoriser la diversité des parcours de carrières	3. Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire	-	-	-	-	-	100 %	90 %	
ORIENTATION 2 : PROPULSER LA RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE, GÉNÉRATRICE DE DÉCOUVERTES DE RUPTURE									
2.1 Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international	4. Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique	-	142 (138)		146 (138)		138	131	
	5. Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale	3 188	3 293 (3 200)		3 364 (3 350)		3 410	3 417	
	6 a. Nombre de publications scientifiques du Québec dans le secteur société et culture	1 949	1 952* (2 000)		1 696 (2 100)		2 150	1 726	
	6 b. Taux d'augmentation du nombre de consultations d'articles de la plateforme Érudit provenant de l'international	31,3 M de consultations	+ 11,5 % (+ 10 %)		+ 16,3 % (+ 20 %)		+ 30 %	+ 22,3 %	
2.2 Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche	7. Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques	-	-	-	36 % (30 %)		55 %	65 %	
2.3 Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société	8. Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique	138	163 (145)		211 (170)		200	263	
ORIENTATION 3 : POSITIONNER LA RECHERCHE COMME UN INCONTOURNABLE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE PARTENAIRES ET AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ									
3.1 Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société	9. Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société	30	60 (35)		82 (40)		50	89	
3.2 Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche	10. Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société	154	260 (160)		277 (170)		175	268	
3.3 Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	11. Nombre de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies	146	210 (170)		226 (190)		200	232	

*Cible atteinte avec valeur ajustée en fin d'année : 2 018 publications.

ACRONYMES

ANR	Agence nationale de la recherche - France
ARQ	Agence du revenu du Québec
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
CA	Conseil d'administration
CESI	Création d'entreprise scientifique et innovante
CFQCU	Conseil franco-québécois de coopération universitaire
CHUM	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CIFAR/ICRA	Institut canadien de recherches avancées
CINUK	Programme Canada—Inuit Nunangat—Royaume-Uni dans l'Arctique
CNESST	Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail
CNRC	Conseil national de recherches Canada
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNRS-L	Conseil National de la Recherche Scientifique du Liban
CNRST	Centre national de la recherche scientifique et technologique du Maroc
CoARA	Coalition pour l'avancement de l'évaluation de la recherche
CRIAQ	Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
ETC	Équivalents temps complet
F.R.S-FNRS	Fonds de la Recherche Scientifique de la Fédération Wallonie Bruxelles
FIR	Frais indirects de recherche
FNFR	Fonds Nouvelles frontières en recherche
FWO	Research Foundation – Flanders
GSK	GSK (anciennement GlaxoSmithKline)
HDH	Health Data Hub
IA	Intelligence artificielle
IFQM	Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime
INGSA	Réseau international en conseil scientifique gouvernemental
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
IRSST	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail
ITK	Inuit Tapiriit Kanatami
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MA	Ministre des Aînés
MAIN	Mouvement pour accélérer l'innovation au Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Tunisien
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec
MO	Ministères et organismes
MOST	Ministère de l'Innovation, des Sciences et de la Technologie (MOST) de l'État d'Israël
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
OBVIA	Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique
ODD	Objectifs de développement durable
PALAST	Académie de la Palestine pour les sciences et les technologies
PARCS	Parcs Canada
PBEEE	Programme de bourses d'excellence pour la relève internationale
POLAIRE	Savoir polaire Canada
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec

RIISQ	Réseau inondations intersectoriel du Québec
RLS	Regional Leaders' Summit
RUISSS	Réseaux universitaires intégrés de santé et de services sociaux du Québec
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SGDD	Stratégie gouvernementale de développement durable
SHQ	Société d'habitation du Québec
SNG	Sciences naturelles et génie
SPPRUL	Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval
SRAP	Stratégie de recherche axée sur le patient
SSA	Système de santé apprenant
SSHAL	Sciences sociales et humaines, arts et lettres
StMWK	Bayerisches Staatsministerium für Wissenschaft und Kunst (Ministère bavarois de la Recherche, des Sciences et des Arts)
UKRI	United Kingdom Research and Innovation
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

frq.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux

Le Fonds de recherche du Québec



frq.gouv.qc.ca/